



**Food and Agriculture Organization
of the United Nations**

Mécanismes existants et potentiels pour le financement de la foresterie communautaire et à petite échelle en Afrique de l'Ouest



01 BP 6490 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél. : +226 50 30 88 60 – Fax : +226 50 31 25 43
E-mail : ici@fasonet.bf ou ici@mail-bf.com
www.ici-burkina.com

Yarri Kamara
Avec la contribution de Claire Ficini et Sita Zigouri

Rapport final
18 mars 2011

Sommaire

Résumé exécutif.....	4
1 Introduction.....	10
1.1 Contexte et objectifs de l'étude	10
1.2 Methodologie de l'étude	11
2 Mécanismes de financement privé	13
2.1 Microfinance.....	13
2.2 L'agriculture contractuelle	21
2.3 Investissements étrangers directs.....	24
2.4 Envois de fonds.....	26
2.5 D'autres initiatives d'investissement	28
3 Les paiements pour services environnementaux	30
3.1 La finance carbone.....	32
3.2 Eco-tourisme communautaire.....	41
3.3 Les concessions de conservation.....	43
3.4 La bio-prospection	44
3.5 Les services hydrauliques	45
3.6 Les marques et la certification écologiques	46
4 Mécanismes de financement public	48
4.1 Financement public intérieur	48
4.2 Financement public international	51
5 Les perspectives de financement du secteur forestier en Afrique de l'Ouest	53
5.1 Les mécanismes les plus intéressants	53
5.2 Léçons clés pour la création d' un environnement propice	58
5.3 Domaines de recherches ultérieures.....	61
Bibliographie	63
Annexe 1 : Les Fonds de microfinancement du FEM et les microfinancements du NFP Facility aux pays de la CEDEAO.....	66
Annexe 2: Termes de reference de l'étude.....	75

Liste de tableaux

Tableau 1 : Importance du secteur forestier dans les pays de la CEDEAO	11
Tableau 2 : Contraintes dans l'accès à la microfinance par le secteur de la foresterie.....	16
Tableau 3 : Flux d'envois de fonds en Afrique de l'Ouest.....	26
Tableau 4 : Plans de finance carbone.....	34
Tableau 5 : Recettes forestières et dépenses publiques en faveur de la foresterie en 2005..	49
Tableau 6 : Practicalité, Applicabilité and durabilité des mécanismes de financement pour les petits producteurs et les communautés forestières.....	55
Tableau 7 : Conditions préalables pour une foresterie viable de petit producteurs ou de communautés.....	59

Liste des encadrés

Encadré 1 : Situation de la microfinance situation dans certains pays de la CEDEAO	14
Encadré 2 : La contrainte des longues périodes de gestation pour le financement – exemple du karité	16
Encadré 3 : Les avantages potentiels de la compréhension mutuelle améliorée entre les secteurs financier et forestier	18
Encadré 4 : Quelques approches de développement d'entreprises pour le secteur forestier.	20
Encadré 6 : IED dans le secteur de la foresterie au Liberia	25
Encadré 7 : Un exemple de responsabilité social d'entreprise: Samartex au Ghana	25
Encadré 8 : Le programme « Pro-poor Rewards for Environmental Services in Afrique ».....	31
Encadré 9 : Expériences de pays de la CEDEAO en matière de finance carbone	36
Encadré 10 : Eco-tourisme communautaire au Ghana et en Sierra Leone.....	41
Encadré 11 : Exemples d'initiatives éco-touristiques à base communautaire économiquement durable.....	43
Encadré 12 : Une expérience rare de bio-prospection – Le Nigeria avec Shaman Pharmaceuticals	44
Encadré 13 : Mécanismes de financement public pour les communautés forestières.....	50
Encadré 14 : Approches novatrices en matières de financement intérieur de la foresterie en Amérique latine	50
Encadré 15 : Stratégies nationales de financement des forêts	58

Ce document est la version traduite du document en anglais « Existing and potential financing mechanisms for smallholder and community forestry in West Africa”.

Résumé exécutif

Les forêts constituent un élément vital de l'environnement et des économies nationales en Afrique de l'Ouest. Ces dernières années, il y a eu une réduction considérable de la superficie forestière dans la région, ce qui entraînera d'importantes implications sociales, environnementales et économiques. L'un des facteurs contribuant à cette baisse est l'absence de financement adéquat et facilement accessible pour appuyer la gestion durable des forêts (GDF). Cette insuffisance est particulièrement évidente pour les petits exploitants et les communautés forestières qui entreprennent la majeure partie des activités forestières et jouent un rôle important dans le développement rural et la réduction de la pauvreté. Concevoir des mécanismes de financement des forêts qui peuvent bénéficier aux petits exploitants et à la foresterie communautaire est donc un défi majeur pour la sécurité environnementale et économique de la région.

Cette étude passe en revue quelques mécanismes de financement existants et potentiels qui peuvent profiter aux petits exploitants et à la foresterie communautaire dans la région, avec un accent particulier sur les mécanismes de financement privés et les dispositifs des paiements pour services environnementaux. Au niveau international, les niveaux de financement privé du secteur forestier dépassent de loin les niveaux de financement public national ou international (Savenije et van Dijk, 2008). Ce constat n'est pas valable pour plusieurs pays africains, où le secteur forestier n'a pas été en mesure de mobiliser des financements importants du secteur privé, et le financement public, notamment en provenance de sources étrangères, demeure la source principale de financement pour le secteur forestier. Le financement public du secteur forestier a pourtant toujours été en quantité insuffisante pour la majorité de pays africains.

Les mécanismes de financement privé examinés dans le cadre de cette étude sont la microfinance, l'agriculture contractuelle, les investissements étrangers directs et l'envoi de fonds par les migrants. Au cours des 20 dernières années, la microfinance a joué un rôle de plus en plus important dans le financement des activités des petites entreprises et le développement rural en Afrique de l'Ouest et il y a un intérêt grandissant à puiser dans cette source de financement pour les activités forestières à petite échelle. En effet, plusieurs activités forestières ont déjà pu accéder à des microcrédits, par exemple dans la filière karité dans les pays sahélan. La microfinance est certainement prometteuse en tant que mécanisme de financement, mais elle est aussi caractérisée par des taux d'intérêt élevés, des durées de crédit courtes et de fois par une faible couverture des zones rurales. Des particularités du secteur forestier posent également des défis pour la microfinance. Les plus importantes des contraintes spécifiques au secteur forestier concernent la longue période de gestation pour les activités de plantation, le manque de clarté dans le régime foncier des ressources forestières et l'externalisation par le marché de plusieurs services environnementaux fournis par les forêts. Il est important de se rappeler que la microfinance est un service qui est destiné principalement aux entrepreneurs. Les petits exploitants et les communautés forestières peuvent avoir besoin d'appuis techniques (planification d'entreprise, comptabilité, organisation du groupe, marketing, etc) pour être en mesure de faire un usage approprié des ressources de la microfinance.

L'agriculture contractuelle, ou bien la plantation contractuelle, représente une forme de financement intégré de chaîne de valeur, par laquelle un acheteur plus haut dans la chaîne fournit du financement à un producteur plus bas dans la chaîne de valeur. L'agriculture contractuelle fournit une réponse à la contrainte des longues périodes de gestation. Il y a plusieurs expériences en agriculture contractuelle en Afrique de l'Ouest, notamment dans l'arboriculture dans les pays comme le Libéria, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigéria, mais également dans le secteur du bois. L'agriculture contractuelle est de plus en plus intégrée dans des politiques et des projets de développement agro-forestier dans la région. Les politiques gouvernementales visant à réglementer les investissements du secteur privé dans le secteur forestier ou agricole peuvent aider à offrir un cadre favorable aux petits exploitants et communautés dans l'agriculture contractuelle.

Au niveau mondial, le financement du secteur forestier ces dernières années a été caractérisée par une augmentation des investissements étrangers directs (IED) dans les pays en développement (estimé à environ 8-10 milliards de dollars US par an en 2003) (Banque mondiale, 2004). Les IED, les investissements effectués par des sociétés étrangères opérant dans un pays, dans un cadre adéquat et lorsque bien gérés peuvent offrir des possibilités d'emploi, des financements et des transferts de compétences et du savoir-faire pour les petites entreprises locales. Malheureusement, au cours des soixante dernières années, peu de preuves montrent que le secteur du bois, qui attire la majorité des IED, a sorti les populations rurales de la pauvreté ou a contribué de façon significative et durable au développement local. En Afrique de l'Ouest, la plupart des investissements étrangers directs a été concentrée dans les pays relativement riches en forêts, tels que le Libéria, la Sierra Leone, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

En 2006, les envois de fonds au niveau mondial ont été estimés à 300 milliards de dollars, dont 10,4 milliards de dollars sont allés aux pays ouest-africains (IFAD, 2007). Il y a des opportunités présentées par cette source importante de financements pour le financement de petits exploitants et des communautés forestières, mais il faut noter que les décisions de comment utiliser les fonds reçus sont prises par les destinataires individuels, et des études montrent que les transferts servent surtout au financement de la consommation. Mais de plus en plus, il y a des mécanismes proposés qui permettent à ceux qui envoient les fonds à diriger leurs fonds vers des projets qui les intéressent et qui ne concernent pas nécessairement les relations personnelles. Un projet a été développé au Libéria par une société d'investissement pour la création d'un fonds d'investissement social de la diaspora libérienne. Des organisations internationales comme le FIDA et la BAD ont également lancé des initiatives qui visent à accroître l'impact des envois de fonds sur le développement. Ces fonds et initiatives peuvent offrir des opportunités pour les petits exploitants et les communautés qui ont la capacité d'élaborer des dossiers de projets attrayants.

Les paiements pour services environnementaux (PSE), mis en place pour "capter" les valeurs non-marchandes des services environnementaux à travers des transactions économiques, sont à cheval entre un mécanisme de financement public, exposé aux caprices des priorités et des capacités sans cesse changeantes des donateurs, et un mécanisme de financement privé. Le potentiel des PSE quant à financer le secteur forestier existe depuis plus de dix années, mais l'essentiel de ce potentiel reste encore à être concrétisé. Toutefois, les mécanismes PSE constituent une innovation dans le sens qu'ils exploitent une nouvelle

logique économique qui intègre, au lieu d'externaliser, les questions environnementales; ils sont capables d'offrir aux pays de l'Afrique de l'Ouest de nouvelles sources de revenu pour leurs forêts, en particulier dans le contexte de l'atténuation des et de l'adaptation aux changements climatiques. Des expériences régionales en matière de finance carbone, d'écotourisme communautaire, de concessions de conservation, de bio-prospection et de services hydrauliques sont passées en revue.

La finance carbone est un marché en expansion au niveau mondiale. En ce qui concerne les bénéfices potentiels pour les petits exploitants et communautés forestières en Afrique de l'Ouest, deux contraintes apparaissent de façon claire. Il s'agit d'abord du fait que les projets forestiers ne représentent qu'une minorité des projets financés dans le cadre du MDP et les marchés de carbone volontaires. Deuxièmement, il y a une faible participation des pays africains aux différents plans de finance carbone. Les projets en Afrique ne représentent que 3,2% et 1,2% respectivement des volumes de carbone échangés au niveau des marchés MDP et volontaires (Peskett *et al*, 2010). Le développement des projets carbonés en Afrique fait face à des contraintes qui ont pour nom la complexité des règles fixées par les acheteurs, les coûts élevés de l'évaluation par les structures de certification et la mauvaise gouvernance. Par ailleurs, les pays pauvres à faible niveau d'alphabétisation n'ont pas les capacités humaines, technologiques et institutionnelles nécessaires pour procéder au suivi du procédé bio-carbone. Le rôle des intermédiaires quant à favoriser la participation des communautés rurales est d'une importance capitale, étant donné la complexité des plans carbonés. Le cadre général est aussi très important et on note qu'une des plus grandes contraintes à la finance carbone est le manque de sécurité foncière. Les pays anglophones à fort couvert forestier tels que le Libéria, la Sierra Leone et le Ghana semblent être les plus avancés en termes de développement de stratégies nationales et de projets de finance carbone au niveau sous-national. Parmi les initiatives régionales ayant pour but d'accroître la participation au marché carbone, il y a l'incubateur de carbone développé par le Groupe Katoomba basé à Accra qui vise à faciliter la mise en place de projets dans les services d'écosystèmes ciblant essentiellement les communautés et les petits et moyens propriétaires fonciers dans la sous région à travers un appui technique et financier.

L'éco-tourisme peut être considéré comme un type de paiement pour service environnemental volontaire dans la mesure où les gestionnaires de la ressource perçoivent des avantages, et en échange ils assurent la protection des sites pittoresques et de la biodiversité des forêts dans lesquels ils vivent. Plusieurs pays de la sous-région ont des expériences en matière d'écotourisme communautaire, notamment le Ghana, la Sierra Leone et la Gambie. Nous avons disposé de peu de données sur les avantages générés par les initiatives d'éco-touristiques communautaires en cours dans la région dans le cadre de la présente étude. Toutefois, une étude menée en 2009 sur le taux de réussite des initiatives touristiques à base communautaire en Afrique, en Amérique latine et en Asie conclut que de tels projets sont souvent assortis d'une très faible viabilité économique (Goodwin et Santilli, 2009).

Dans le cadre d'une concession de conservation, les gouvernements ou les usagers des ressources locales s'accordent à protéger les écosystèmes naturels en échange d'un flux stable de compensation structurée. Les coûts d'opportunité de l'exploitation des ressources naturelles cédées servent de base pour déterminer le montant du paiement. Les expériences

avec ce type de mécanisme de financement PSE sont peu nombreuses en Afrique. Il existe cependant une initiative en cours dans la forêt de Gola en Sierra Leone pilotée par l'ONG Royal Society for the Protection of Birds.

Le terme bio-prospection couvre toutes les activités portant sur la recherche systématique des usages commerciaux durables des éléments génétiques et biochimiques de la biodiversité. La richesse de la biodiversité en termes de forêts tropicales naturelles offre un grand potentiel pour la recherche et la bio-prospection, et le mécanisme peut constituer une source potentielle de revenus supplémentaires pour les communautés forestières en Afrique (Gondo, 2010). Mais, l'expérience des autres régions du monde montre que les chances de mobiliser d'importants fonds pour la bio-prospection sont généralement faibles.

La protection des bassins hydrographiques constitue l'un des services environnementaux les plus importants offerts par les forêts. L'importance de la gestion forestière dans les bassins hydrographiques est de plus en plus reconnue de nos jours pour les activités qui dépendent de l'eau (par exemple, l'approvisionnement en eau des municipalités, l'irrigation et l'hydroélectricité). Les exemples de paiements pour les services hydrauliques en Afrique sont insignifiants. De nos jours, les budgets publics constituent la principale source de financement des services hydrauliques, même s'il existe quelques exemples en Amérique latine impliquant des acheteurs privés (voir par exemple Verweij 2002). En Afrique, les faibles niveaux de revenu, la petite taille des marchés et la faible capacité institutionnelle rendent le paiement pour les services d'eau difficile et peu rentable (Gondo, 2010).

Les mécanismes de financement privé et les PSE sont évalués sur trois critères :

- *Practicalité* (le fait d'être pratique): le mécanisme est utile, réaliste, et apporte un bénéfice immédiat et le développement de compétences pour les petits exploitants et les communautés forestières.
- *Applicabilité* : le mécanisme est pertinent pour des situations et des conditions de foresterie communautaire et d'organisations communautaires.
- *Durabilité (financière)*: le mécanisme est autosuffisant dans le long terme sans dépendances externes. (c.a.d. sans recours à l'Etat ou au financement de donateurs).

	Practicalité	Applicabilité	Durabilité (financière)
Microfinance	Haute	Moyenne- haute	Moyenne
Agriculture contractuelle	Haute	Haute	Haute
Investissement Etranger Direct	Basse-moyenne	Basse-moyenne	Haute
Envois de fonds	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Finance carbone (forestière)	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Ecotourisme communautaire	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Concessions de conservation	Basse	Moyenne	Basse-moyenne
Bio-prospection	Basse	Basse	Basse
Services hydrauliques	Basse	Basse	Basse

En termes de mécanismes de financement privés, l'agriculture contractuelle et la microfinance ont probablement le plus de potentiel pour le financement de la foresterie communautaire et à petite échelle en Afrique de l'Ouest. Il convient de noter qu'aucun des mécanismes de financement privé n'intègre la durabilité environnementale et donc une

certaine surveillance ou des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour assurer cette durabilité lorsque ces mécanismes sont utilisés. Les différents mécanismes du PSE ont le grand avantage d'intégrer la question de la durabilité de l'environnement, récompensant essentiellement les communautés forestières pour la préservation et /ou la restauration des forêts. La plupart cependant, ont une faible viabilité financière, puisqu'ils sont encore dépendants dans une large mesure du financement de l'Etat ou des donateurs. Parmi les mécanismes de PSE, le marché du carbone et l'écotourisme communautaire ont probablement le plus grand potentiel pour les petits exploitants et la foresterie communautaire.

Tout mécanisme de financement du secteur forestier doit être mis en oeuvre dans un environnement favorable afin de pouvoir bien fonctionner et générer des bénéfices. Savenjie et van Dijk (2008) avertissent que l'argent n'est pas toujours le plus gros problème. Les principales contraintes à l'investissement et les paiements adéquates pour la foresterie durable sont les conditions qui prévalent dans le secteur forestier, dans le pays et au niveau international. Investir dans l'environnement favorable peut être plus efficace et plus durable que les mécanismes de financement eux-mêmes. Un problème majeur pour plusieurs mécanismes de financement est le manque de clarté sur la sécurité foncière et les ressources forestières. La plupart des forêts naturelles en Afrique appartiennent à la communauté ou à l'Etat. Cela ne garantit suffisamment que les matières premières ou les services environnementaux qui en découlent continueront d'être accessibles aux utilisateurs, ce qui décourage les investissements individuels et encourage la surexploitation ; cela crée également de la confusion pour le partage de certains bénéfices. Un régime foncier peu clair peut être une contrainte pour la microfinance et l'agriculture contractuelle, et il est une contrainte majeure pour la finance carbone.

Dans le cadre de l'Initiative collaborative ouest-africaine sur le financement des forêts en train d'être mise sur pied par la FAO, le *NFP Facility* et le *Growing Forest Partnership*, certains mécanismes de financement examinés par cette étude méritent de faire l'objet des recherches ultérieures. Certains domaines d'intérêt pour de telles recherches sont :

- Microfinance : recherche sur le terrain pour identifier de cas de produits de crédit adaptés aux produits forestiers et pour évaluer la disponibilité des institutions de microfinance de la région d'adapter des produits au secteur forestier.
- Agriculture contractuelle : davantage d'informations sur les mécanismes de surveillance devant être mis en place pour protéger les petits producteurs dans l'agriculture contractuelle.
- Envois de fonds : il y a une opportunité pour prendre l'initiative de « vendre » le secteur forestier aux fonds qui se mettent en place.
- Finance carbone : la documentation des expériences naissantes en Afrique de l'Ouest est importante pour le partage des leçons.
- Ecotourisme : La recherche sur le terrain pour s'enquérir des expériences du Ghana en écotourisme peut fournir des leçons utiles pour les autres pays de la région.

LISTE DES SIGLES

APD	aide publique au développement
AREC	Associations rotative d'épargne et de crédit
BAD	Banque africaine de développement
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	Communautés forestières
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FCPF	Forest Carbon Partnership Facility
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FLEGT/VPA	<i>Forest Law Enforcement, Governance and Trade voluntary partnership agreements</i>
GDF	Gestion durable des forêts
IED	investissements étrangers directs
IIED	<i>International Institute for the Environment and Development</i>
ILFC	<i>Investing in Locally Controlled Forestry</i>
IMF	Institution de microfinance
MDP	Mécanisme de Développement Propre
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PFN	Programmes Forestiers Nationaux
PIF	Programme d'investissement forestier
PME	petites et moyennes entreprises
PMEF	petites et moyennes entreprises forestières
PP	petits producteurs
PRESA	Pro-poor Rewards for Environmental Services in Africa
PSE	paiements pour services environnementaux
REDD	réduction des émissions provenant de la déforestation et la dégradation
RSPB	Royal Society for the Protection of Birds
SNFF	Stratégie nationale de financement des forêts
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africain
USAID	United States Agency for International Development

1 Introduction

1.1 Contexte et objectifs de l'étude

Les forêts constituent un élément vital de l'environnement et des économies nationales en Afrique de l'Ouest. Dans la sous-région de la CEDEAO, les zones forestières sont estimées à environ 72 millions d'hectares (15% de la superficie totale); les terres boisées, qui comprennent des zones avec des arbres hors forêts, comptent pour près de 23% de la superficie. La région englobe les écosystèmes forestiers de la Haute-Guinée, qui est considéré comme l'un des points chauds de biodiversité de la planète et couvre une partie de la Guinée, l'Est de la Sierra Leone, du Liberia, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et l'ouest du Togo. Le couvert forestier varie considérablement d'un pays à l'autre; avec la Guinée Bissau affichant 72% de la forêt de la superficie totale des terres et le Niger seulement 1% (voir tableau 1).

En plus d'abriter une biodiversité précieuse et essentielle à la stabilité de l'environnement et des conditions climatiques dans la région, les forêts et les arbres hors forêts assurent la subsistance de millions de populations locales engagées dans diverses activités liées aux produits du bois, aux produits forestiers non-ligneux (PFNL) et aux cultures arboricoles. En Afrique la plupart des activités forestières sont entreprises dans le secteur informel et l'on estime que plus de 70% de la forêt sont gérés par des petits producteurs ou des communautés (Gondo, 2010).

Ces dernières années, il y a eu une réduction considérable de la superficie forestière dans la région, ce qui entraînera d'importantes implications sociales, environnementales et économiques. L'un des facteurs contribuant à cette baisse est l'absence de financement adéquat et facilement accessible pour appuyer la gestion durable des forêts (GDF). Cette insuffisance est particulièrement évidente pour les petits producteurs et les communautés forestières qui entreprennent la majeure partie des activités forestières et jouent un rôle important dans le développement rural et la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre de la gestion durable des forêts en Afrique dépendra largement de la capacité des communautés locales, des producteurs et des petites entreprises forestières à mobiliser des ressources pour investir dans les activités forestières (Gondo, 2010). Concevoir des mécanismes de financement des forêts qui peuvent bénéficier aux petits exploitants et à la foresterie communautaire est donc un défi majeur pour la sécurité environnementale et économique de la région.

C'est un défi en train d'être relevé par les pays de la CEDEAO, qui, après le lancement en 2005 d'un Dialogue sur les forêts en Afrique de l'Ouest, travaillent maintenant avec la FAO, le *NFP Facility* (mécanisme des programmes forestiers nationaux) et le *Growing Forest Partnerships* sur une initiative collaborative ouest africaine pour le financement des forêts. Dans un contexte où l'information sur le financement des forêts est dispersée et où les pays de la région n'ont pas de stratégies nationales cohérentes de financement des forêts, il est nécessaire d'identifier, d'analyser et de systématiser les expériences et les leçons sur les

mécanismes existants pouvant servir de base pour élaborer des stratégies appropriées pour soutenir une foresterie durable des petits producteurs et des communautés.

Cette étude vise à examiner les mécanismes de financement existants et potentiels qui peuvent profiter aux petits producteurs et à la foresterie communautaire dans la région. Il s'agit d'un document de référence qui devra servir comme point de départ pour les réflexions dans le cadre de l'Initiative ouest africaine de financement des forêts.

1.2 Methodologie de l'étude

Cette étude est basée sur: 1) une revue documentaire des expériences et des leçons apprises dans le financement du secteur forestier en Afrique de l'Ouest ; 2) une revue documentaire de sources provenant principalement d'internet et concernant les mécanismes existants de financement du secteur forestier dans les 15 pays de la CEDEAO. Dans les cas où il y a une paucité d'expériences en Afrique de l'Ouest, des expériences d'autres régions du monde sont présentées. Les termes de référence de l'étude sont affichés en annexe 2.

Compte tenu de la diversité des situations des forêts au sein de la CEDEAO (voir tableau 1), cette étude définit les forêts dans un sens large pour inclure les forêts dégradées et secondaires, ainsi que les terres boisées, les zones agroforestières et des arbres hors forêts. Les expériences sont donc tirées non seulement des activités de «foresterie» traditionnelle - bois et produits forestiers non ligneux - mais aussi du secteur des cultures arboricoles.

Tableau 1 : Importance du secteur forestier dans les pays de la CEDEAO

	% de forêts par rapport à la superficie des terres	% d'autres terres boisées par rapport à la superficie des terres ¹	Contribution du secteur forestier au PIB en 2006 (%) ²	Principal produit commercial forestier ³
Benin	41	26	2.6	cultures arboricoles, PFNL
Burkina Faso	21	18	1.5	cultures arboricoles, PFNL
Cap Vert	21	0	2.0	--
Côte d'Ivoire	33	8	5.0	bois, cultures arboricoles
Gambie	48	10	0.2	cultures arboricoles, PFNL
Ghana	22	0	7.2	bois, cultures arboricoles, PFNL
Guinée	27	24	1.7	cultures arboricoles, PFNL
Guinée-Bissau	72	8	6.3	--
Liberia	45	0	17.7	bois, cultures arboricoles
Mali	10	7	1.9	cultures arboricoles, PFNL
Niger	1	3	3.3	PFNL
Nigeria	10	4	1.4	bois (non exporté), cultures arboricoles
Senegal	44	26	0.9	cultures arboricoles, PFNL
Sierra Leone	38	3	4.8	bois, cultures arboricoles
Togo	5	23	1.6	bois (non exporté), cultures arboricoles PFNL

¹ Source: (FAO, 2010) ; ²Source: (FAO, 2008). Foresterie (exploitation du bois et services connexes), industrie du bois et industrie de la pulpe et du papier; PFNL et cultures arboricoles non inclus. Seules les activités « formelles » ont été considérées. ³ Estimation de l'auteur.

La foresterie communautaire est définie comme étant toute situation qui implique étroitement les populations locales dans une activité de forestière. Ces situations très diverses vont de l'établissement de parcelles boisées dans les régions déficitaires en bois et autres produits forestiers pour les besoins locaux, aux activités traditionnelles de communautés forestières, en passant par l'arboriculture commerciale sur l'exploitation agricole et la transformation de produits forestiers au niveau familial, artisanal ou de la petite industrie, et les activités des communautés vivant dans les forêts.

L'étude commence par un examen des mécanismes de financement du secteur privé dans la section 2: le financement privé est la plus importante source de financement des forêts au niveau mondial, mais ceci n'est généralement pas le cas en Afrique, qui attire actuellement peu d'investissements. La section 3 examine les mécanismes impliquant des paiements pour services environnementaux, qui représentent une innovation importante dans le financement des forêts ces dernières décennies. La section 4 donne un très bref aperçu de la situation des financements publics du secteur forestier. Les financements publics - provenant de sources nationales et des bailleurs de fonds - dans de nombreux pays africains ont été la principale source de financement des forêts depuis plusieurs années. Cependant, dans le contexte des budgets nationaux limités devant faire face à une multitude de priorités, et de la baisse de l'aide publique au développement (APD) forestier destiné à l'Afrique en tant que région, le financement public n'est pas toujours un mécanisme de financement durable. La dernière section évalue les différents mécanismes examinés en termes de leur potentiel pour le financement des petits producteurs et de la foresterie communautaire, examine certaines questions clés à aborder pour assurer un environnement favorable et fait des suggestions pour les domaines nécessitant des travaux plus approfondis.

2 Mécanismes de financement privé

Au niveau mondial, le niveau de financement privé dans le secteur forestier dépasse de loin le financement national ou le financement public étranger (Savenije and van Dijk, 2008). Cette observation ne s'applique cependant pas à plusieurs pays africains où le secteur forestier n'a pas encore été en mesure de mobiliser un financement important du secteur privé, et l'APD demeure une source importante de financement du secteur forestier pour plusieurs pays.

La majorité des petites et moyennes entreprises forestières (PMEF) opèrent dans le secteur informel et mobilisent de l'épargne personnelle ou familiale pour financer leur activité. Avec les niveaux de revenus si bas dans la sous-région cela entraîne de sérieuses contraintes sur l'échelle de l'activité possible. L'accès à des sources alternatives de financement est donc essentiel pour le développement du secteur forestier privé. Ce chapitre examine les expériences et les possibles défis et opportunités pour quatre mécanismes de financement du secteur privé - la microfinance, l'agriculture contractuelle, l'investissement étranger direct (IED) et les envois de fonds - pour contribuer à la foresterie des petits producteurs et des communautés dans la région de la CEDEAO.

Dans d'autres régions du monde, particulièrement les pays latino-américains à haute couverture forestière, d'autres mécanismes de financement du secteur privé ont été développés, tels que les bourses de l'environnement, des fonds privés de capital-risque et des titres basés sur des forêts achetées par des investisseurs institutionnels comme les fonds de pension (FAO, 2008). Les marchés financiers d'Afrique de l'Ouest ne sont pas encore suffisamment développés pour offrir de tels produits et le secteur forestier dans la plupart des pays n'est pas assez grand pour stimuler de tels développements. Cependant, il y a des initiatives en cours pour encourager des investissements privés dans le secteur forestier (hormi les IED et l'agriculture contractuelle) ; une telle initiative, le *Dialogue on Investing in Locally Controlled Forestry* (dialogue sur l'investissement dans les forêts sous gestion local) est présentée à la fin de ce chapitre.

2.1 Microfinance

La microfinance implique l'offre de services financiers aux clients à faible revenu qui sont normalement exclus du secteur bancaire commercial. Ces services financiers comprennent le crédit, l'épargne et de plus en plus de micro-assurance. Le microcrédit consiste généralement en petits prêts à court terme (12 mois ou moins) qui sont donnés contre une sorte de garantie à des taux d'intérêt plus élevés que ceux des banques commerciales puisque les institutions de microfinance (IMF) doivent couvrir des coûts d'exploitation plus élevés par prêt. Les services de microfinance sont offerts par des institutions financières formelles réglementées, ainsi que par des ONG et des projets, des organisations appartenant à des membres et des prestataires informels de services financiers, tels que les réseaux traditionnels de parenté, les tontines et les associations de crédit, ainsi que les prêteurs d'argent. Ces institutions varient en fonction de leur mission, avec certaines IMF se

concentrant fortement sur leur viabilité financière et d'autres mettant davantage l'accent sur leurs missions sociales.

En 2005, il a été constaté que le solde moyen des prêts de microfinance était d'environ 400 \$ US en Afrique de l'Ouest (Lafourcade A., 2005). Les taux d'intérêt varient considérablement dans la région et entre les institutions; certaines institutions - en particulier les ONG - proposent des prêts à taux bonifiés, alors que d'autres institutions sont des entités purement commerciales qui doivent couvrir leurs coûts d'exploitation par les recettes provenant des intérêts sur les prêts. La zone UEMOA a une loi sur l'usure qui plafonne les taux d'intérêt pour les institutions de microfinance et les coopératives à 27% par an. Dans les pays non membres de l'UEMOA, comme le Ghana, en fonction du taux d'intérêt de base en vigueur, le taux d'intérêt du microcrédit peut s'élever bien au-dessus de 30%.

Encadré 1 : Situation de la microfinance situation dans certains pays de la CEDEAO

Benin

En 2007, 95% des prêts ont été distribués par seulement cinq IMF et 40% des points de service sont situés dans les zones rurales qui abritent 60% de la population. En ce qui concerne la pertinence de l'offre de microcrédit disponible pour les activités forestières, on observe qu'il y a un manque de ressources pour les IMF pour octroyer des prêts à long terme, il y a un faible financement des activités agricoles (aucune information spécifique sur les activités forestières) et les taux d'intérêt sont élevés - en 2007, la plupart des taux des IMF étaient plus élevés que le plafond du taux d'usure de 27% fixé par l'UEMOA, allant de 35% à près de 60% par an.

Source: (PNUD, 2007)

Burkina Faso

En 2009, 285 institutions de microfinance ont été enregistrées par l'organisme de réglementation de la microfinance locale. Il y a relativement une bonne couverture géographique, avec chacune des 45 provinces du Burkina Faso accueillant au moins une IMF. Cependant la couverture n'est pas la même puisque plus de 80% des provinces en 2009 ont abrité moins de 6 institutions, tandis que la province de Kadiogo, où se trouve la capitale, comptait 18 institutions (plusieurs autres agences). La clientèle a été estimée à près de 1,5 millions d'emprunteurs et d'épargnants, ce qui représente un taux de pénétration de 63%. La taille du portefeuille de prêts en 2009 était de 63,4 milliards de FCFA. Le Réseau des caisses populaires du Burkina est de loin le plus grand fournisseur de services de microfinance avec une forte présence en milieu rural; il pratique un taux d'intérêt très bas pour la région, 10% par an.

Source : http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/burkina/chiffres

Liberia

Une évaluation de 2007 faite par USAID sur le secteur de la microfinance au Liberia a noté que le secteur est probablement de 10 à 15 ans de retard sur de nombreux pays en Afrique et le reste du monde en termes de progrès dans le développement de produits, la viabilité financière et la capacité des ressources humaines. Après avoir subi tant d'années de conflits civils, ce n'est pas surprenant. Le marché de la microfinance au Liberia est mal servi, avec les trois principaux fournisseurs de microfinance, Liberty Finance, LEAP, et les coopératives de crédit LCUNA touchant seulement environ 10.000 à 11.000 personnes en 2007. Les zones rurales sont extrêmement défavorisées.

Source: USAID (2007): Liberia Microfinance Sector Assessment, Juin 29, 2007, draft pour observations
http://liberia.usaid.gov/sites/default/files/4_Liberia_Microfinance_Assessment_June_2007.pdf

Togo

Le secteur de la microfinance a connu une forte croissance récemment et en 2009 il y avait environ 600.000 clients et un portefeuille de prêts de plus de 50 milliards de FCFA. À la fin de 2007, on dénombrait 167 institutions inscrites, y compris des ONG et des projets menant des activités de prêt. Néanmoins, malgré la forte demande, le financement du secteur rural reste marginal. La plupart des prêts sont à court terme et il ya une tendance à financer les activités de petit commerce, en particulier ceux pratiqués par les femmes.

Source: http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/profiltogo/couverture.

Au cours des 20 dernières années, la microfinance a joué un rôle de plus en plus important dans le financement des activités des petites entreprises et le développement rural en Afrique de l'Ouest et il y a un intérêt grandissant à puiser dans cette source de financement pour les activités forestières à petite échelle. Il y a eu une croissance significative dans le secteur de la microfinance récemment: dans la zone UEMOA, le portefeuille de prêts de microcrédit a augmenté de 45% entre 2006 et 2008 et les épargnes de 36% (Microfinance Information eXchange, 2010). Néanmoins, les enquêtes sur climat de l'investissement dans la région révèlent encore que l'accès au financement est l'une des principales contraintes rencontrées par les entreprises. On pourrait donc dire qu'il ya un excédent de demande par rapport à l'offre de services de microcrédit. Cela signifie que toute activité forestière qui cherche à accéder aux services de microcrédit est en concurrence avec plusieurs autres activités, y compris les activités commerciales qui ont de faibles coûts de démarrage et des périodes courtes de chiffres d'affaire, et tendent ainsi à être favorisée par les IMF. L'encadré 1 ci-dessus présente la situation de la microfinance dans certains pays de la CEDEAO et illustre certains des défis pour les activités forestières: taux d'intérêt élevés, une faible présence en milieu rural, une courte durée des prêts.

Les activités de foresterie communautaire et à petite échelle génératrices de revenus peuvent être financées par le microcrédit et plusieurs ont déjà réussi à accéder au microcrédit. Dans les pays du Sahel, par exemple, plusieurs coopératives, associations et individus ont accès à des prêts pour des activités dans la filière karité. En passant en revue les besoins et les contraintes présentées par le secteur forestier pour accéder à la microfinance, il peut être utile de distinguer les contraintes qui sont similaires à ceux rencontrés par le secteur agricole et les contraintes qui sont spécifiques au secteur forestier (voir tableau 2). Il y a maintenant au moins deux décennies d'expérience de la microfinance pour le secteur agricole et une abondante documentation existante, à partir de laquelle des leçons peuvent être tirées pour le secteur forestier¹. D'autre part, il y a des contraintes particulières posées par les produits forestiers auquel le secteur forestier doit tenter de répondre de façon spécifique. Les plus importantes de ces contraintes spécifiques au secteur forestier concernent la longue période de gestation pour les activités de plantation, le manque de clarté dans le régime foncier des ressources forestières et l'externalisation par le marché de plusieurs services environnementaux fournis par les forêts. Les longues périodes de gestation peuvent être une contrainte significative pour le financement du démarrage de certaines activités forestières (plantation de bois, les cultures arboricoles, etc) où on doit attendre plusieurs années avant que les plantations parviennent à maturité – les mouvements de trésorerie provenant de nouvelles plantations d'arbres, par exemple, sont

¹ Voir par exemple la multitude des ressources disponibles sur le site du Centre d'Apprentissage sur le Financement Rural <http://www.ruralfinance.org/rflc-home/en/>

généralement négatifs au cours des dix premières années (Simula, 2008). La combinaison de longues périodes de gestation, d'un régime foncier peu clair et de l'externalisation de la valeur écologique des forêts peuvent amener à des situations où les parties prenantes n'ont pas d'incitation à assurer la durabilité des ressources (voir par exemple l'encadré 2).

Tableau 2 : Contraintes dans l'accès à la microfinance par le secteur de la foresterie

Contraintes en commun avec le secteur agricole	Contraintes spécifiques au secteur de la foresterie
<ul style="list-style-type: none"> - Crédits/investissements perçus comme haute risque puisque les rendements et les prix dépendent souvent de conditions climatiques imprévisibles. - Les petits producteurs ne sont souvent pas en mesure de fournir des garanties. - Les petits producteurs sont souvent basés dans des zones rurales parfois éloignées et à faible densité de populations et donc plus coûteuses à couvrir par les institutions financières. - Le volume de crédits requis peut être réduit et donc de peu d'intérêt pour les institutions financières par rapport aux plus grands crédits des clients urbains. - Les petits producteurs peuvent être découragés à accéder aux crédits des institutions formelles du fait des faibles niveaux d'éducation, du manque d'expérience avec les procédures bureaucratiques et bancaires, de la lenteur dans les décaissements de fonds etc. - Les taux d'intérêt peuvent être plus élevés que la rentabilité de certaines exploitations. Une évaluation de la rentabilité potentielle est nécessaire avant de décider de la pertinence d'un financement par crédit. - Connaissance technique réduite des prestataires de services financiers pour analyser de façon adéquate la « bancabilité » des entreprises agricoles ou forestières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Périodes de gestation longues (plusieurs années) entre l'investissement initial (plantation) et la maturité. Cela nécessite un financement à long terme, ce qui n'est pas toujours disponible et accroît beaucoup plus l'incertitude et le risque. En plus, les taux d'intérêt élevés sont plus onéreux avec les crédits à plus long terme. - Dans la plupart des pays africains, il y a une insécurité dans le régime foncier. Il n'y a donc aucune garantie réelle que les produits bruts dérivés des forêts continueront à être disponibles pour les mêmes utilisateurs de la forêt, ce qui accroît la perception du risque de la part du secteur financier. (Gondo, 2010). Le manque de régime foncier clair peut aussi encourager une situation de "tragédie des biens communs" avec une surexploitation des ressources. - Les forêts/arbres apportent d'autres services environnementaux essentiels qui n'ont pas toujours une valeur marchande. Des mécanismes de financement mal adaptés peuvent mettre en péril ces services environnementaux.

Encadré 2 : Contraintes pour le financement des produits forestier à travers le crédit – l'exemple du karité

Le karité est l'un des principaux produits forestiers dans la zone sahélienne de la région de la CEDEAO et les noix et le beurre de karité sont une importante source de revenus pour les communautés rurales au Bénin, au Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal et Togo. Le karité n'est pas une culture de plantation et est généralement produit par régénération naturelle assistée. Le karité ne produit généralement pas de fruits jusqu'à l'âge de 20 ans (certaines techniques de greffage peuvent réduire ce temps) et n'atteint sa pleine maturité qu'à l'âge de 45 ans.

La durabilité de la ressource en karité pour satisfaire la demande croissante du marché est une préoccupation majeure dans des pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Ghana, où les noix de karité sont librement récoltées sur la base du premier arrivé, premier servi. Les institutions de microfinance qui offrent actuellement des crédits au secteur voient aussi cette situation comme une menace pour la rentabilité à long terme de la filière. À l'heure actuelle cependant, aucun produit financier n'est offert pour favoriser spécifiquement la régénération de la ressource.

Tant le secteur agricole que le secteur forestier ont mis au point diverses innovations pour tenter de contrer certaines des contraintes énumérées dans le tableau 2. Il s'agit notamment de:

Le warrantage²

Le warrantage, également appelé le crédit sur inventaire, est un mécanisme qui aborde le problème de manque de garanties rencontrées par de nombreux producteurs ruraux. Il permet aux producteurs d'utiliser leurs produits agricoles/forestiers non périssables comme garantie pour des prêts. Après la récolte, les produits sont stockés dans un entrepôt agréé qui délivre un reçu attestant que les produits sont reçus et physiquement dans l'entrepôt. Dans certains cas, l'entrepôt peut être géré directement par l'institution financière. Le producteur apporte alors le reçu à l'institution financière qui octroie un emprunt en fonction de son évaluation du prix de marché des produits stockés. En cas des impayés, l'institution financière brade les produits. Si le producteur rembourse son prêt, il récupère ses marchandises qu'il peut alors vendre sur le marché libre. En assurant la liquidité dans la période post-récolte, le mécanisme a aussi l'avantage de permettre aux producteurs d'attendre que les prix des produits montent avant de les vendre. Le warrantage a été expérimenté par les IMF dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Ghana, Mali, Burkina Faso, Niger, etc), en particulier avec des produits comme le coton, le maïs et d'autres céréales, mais aussi avec les PFNL tels que les noix de karité³. Il est adapté aux produits qui sont faciles à stocker et qui ont un marché sûr de sorte que l'institution financière peut facilement les vendre en cas de défaillance. Le *West Africa Trade Hub*, une initiative régionale financée par l'USAID envisage de mettre en œuvre un système régional de warrantage qui pourrait impliquer les entreprises dans les secteurs de l'acajou et du karité.⁴

Le crédit bail

Le crédit bail est un autre mécanisme qui tente de résoudre la question de manque de garanties, plus spécifiquement pour les entrepreneurs engagés dans les activités de transformation avec d'importants besoins en équipements - par exemple dans le secteur de la production de bois. Un crédit bail est une opération par laquelle un propriétaire (le bailleur, ou l'institution financière) d'un actif productif (l'équipement) permet à une autre partie (le locataire) d'utiliser un actif pour une période prédéfinie

² Ceux qui souhaitent savoir plus sur le warrantage peuvent consulter World Bank (2005): Rural Finance Innovation: Topics and Case Studies, Washington, D.C. et USAID (2005): Innovations in Microfinance: Warehouse Receipts – Financing Agricultural Producers, Technical Note No.5 (http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNACQ697.pdf)

³ Voir http://spore.cta.int/index.php?option=com_content&task=view&lang=fr&id=693&catid=7 pour un exemple de la filière karité.

⁴ <http://www.watradehub.com/taxonomy/term/19/all>

contre un loyer (paiement de la location). Le paiement de la location est calculé pour couvrir tous les frais engagés par le bailleur. Au cours de la période de location, le locataire est responsable de tous les coûts d'exploitation, y compris l'entretien et la réparation de l'équipement loué. L'équipement loué est supposé générer la principale source de revenus pour le paiement de location. Selon le type de bail, une fois que tous les paiements de location sont effectués, la propriété de l'équipement revient au locataire. La FAO (2005) signale que l'équipement de location approprié devrait générer un flux de revenu régulier, être facilement vendable sur le marché de l'occasion, avoir de multiples usages plutôt qu'un seul, et avoir un titre clair de propriété pour faciliter la reprise et la liquidation. Il existe des institutions financières offrant des services de crédit bail dans la région de la CEDEAO, mais ceux-ci sont actuellement concentrés dans les marchés urbains et l'accès aux services de crédit bail restera probablement limité pour les petits clients des régions rurales qui présentent des coûts de transaction et un risque plus élevés pour ces institutions. Néanmoins certains IMF en zones rurales sont plus enclins à accorder de crédits pour l'achat des équipements plutôt que pour les frais de fonctionnement, car elles considèrent que l'équipement qui sera acheté peut servir de garantie.

Facilitation pour promouvoir la compréhension mutuelle entre les secteurs financier et forestier

Les expériences de financement de la foresterie en Amérique latine ont mis en évidence à maintes reprises la connaissance limitée que les secteurs de la foresterie et des finances ont l'un de l'autre (Boscolo et al, 2010). C'est un obstacle qui a été levé ou amoindri pour plusieurs produits agricoles puisque les institutions financières ont acquis une expérience croissante par rapport à ces produits au fil des ans. De même, l'expérience latino-américaine a constaté que lorsque le voile de l'ignorance mutuelle est soulevé par la facilitation et le partage d'information, d'importantes ressources financières nationales deviennent disponibles pour le secteur forestier, et les institutions financières deviennent des alliés formidables dans l'élaboration de solutions novatrices aux problèmes des populations dépendant de la forêt. Une étude de cas au Paraguay est présentée dans l'encadré 3 pour illustrer les gains potentiels d'une telle approche. Il y a des expériences de processus de facilitation à plus petite échelle entrepris dans le cadre de projets en Afrique de l'Ouest; par exemple, le projet Entreprise Forestière Villageoise mis en œuvre par Tree Aid au Burkina Faso, au Mali et au Ghana est en contact avec les institutions de microfinance pour accroître leur compréhension de certains produits forestiers.

Encadré 3 : Les avantages potentiels de la compréhension mutuelle améliorée entre les secteurs financier et forestier

Au Paraguay, un processus de facilitation est en cours, dans lequel l'apprentissage mutuel se fait entre le secteur forestier et le secteur financier. Cet apprentissage mutuel prend la forme de fixation d'objectifs et de priorités communs, groupes de travail multidisciplinaires et visites de terrain conjoints, au cours desquelles les représentants du secteur financier (par ex. des banquiers, des gestionnaires des fonds de pension, etc) peuvent visiter des cas intéressants de la foresterie durable (plantations et gestion de forêt naturelle).

Ce travail a produit un certain nombre de premiers résultats. *Fondo Ganadero*, une banque qui

prend en charge l'élevage du bétail, a créé une nouvelle ligne de crédit (à l'origine d'une valeur de 1 million de dollars US) pour la plantation d'arbres dans des pâturages et pour l'amélioration des pâturages. L'*Agencia Financiera de Desarrollo* (AFD), une banque publique au développement, a exprimé son intérêt pour développer une ligne de crédit de 2 millions de dollars US (PROFLORA) pour des activités de plantations. Les acteurs du secteur forestier font également pression sur la Banque centrale pour qu'elle modifie un règlement juridique qui bloque les agences fiduciaires dans la création de coopératives d'investissement.

Ce travail de collaboration contribue à accroître la visibilité du secteur, accroissant ainsi l'intérêt pour le secteur forestier de la part des agriculteurs et des éleveurs de bétail. Il a aussi aidé à identifier les possibilités de création de liens entre les gros et petits producteurs grâce à des partenariats privé-privé (par exemple l'agriculture contractuelle). Lorsque les institutions et les services de vulgarisation sont faibles, ces partenariats offrent la possibilité pour les petits producteurs d'accroître leur accès aux marchés, de réduire leur risque de marché et accroître l'accès au financement, aux plants, au savoir-faire et à l'assistance technique.

Source: (Boscolo et al., 2010)

Solutions à la contrainte de longues périodes de gestation

Comme nous l'avons vu plus haut, les longues périodes de gestation sont l'une des contraintes majeures pour l'accès au crédit approprié pour certains produits forestiers. La FAO (2005) suggère que des pratiques comme la culture intercalaire, la plantation échelonnée de cultures arboricoles et la plantation d'espèces avec différentes périodes de gestation peuvent alléger les contraintes de flux de trésorerie et permettent d'utiliser autres sources de revenu pour le remboursement du prêt en attendant que la plantation arrive à maturité. L'agriculture contractuelle, ou la plantation contractuelle, qui fournit des fonds initiaux pour les investissements dans les plantations, est également une solution à la contrainte de longues périodes de gestation et sont abordées plus en détail dans la section ci-dessous. Enfin Gondo (2007) note que dans certains pays, les services forestiers ont eu recours à la création de fonds spéciaux de forêt en raison du manque de produits de prêt à long terme auprès d'institutions financières, citant l'exemple de l'Ouganda, où un fonds de production de grumes de sciage a été créé pour faciliter l'accès au financement à long terme pour le développement de plantations de petite et moyenne échelle.

En pensant au rôle que la microfinance peut jouer dans le financement du secteur forestier, il ne faut pas se concentrer exclusivement sur l'accès aux crédits auprès des IMF formelles, qui peut être difficile pour les nouveaux petits emprunteurs. En Afrique, l'utilisation d'approches communautaires comme des groupes de coopératives et associations villageoises a joué un rôle central dans la mobilisation de l'épargne et l'expansion des services de microfinance de façon générale (Gondo, 2007). En effet, la mise en place d'initiatives d'association rotative d'épargne et de crédit (AREC) peut être une première étape pour mobiliser l'épargne et l'accès aux prêts pour les groupes qui ont difficilement accès aux institutions de microfinance - en raison de la distance, du manque d'éducation, du manque de garanties, ou d'autres problèmes. Les systèmes informels de *susu* ou de *tontines* présents dans plusieurs pays ouest-africains sont des exemples d'AREC. Alors que ces initiatives tendent à donner accès à des prêts à court terme et à taux d'intérêt très élevés, ils peuvent néanmoins être utiles pour le financement de certaines activités de transformation. Il faut noter, cependant, que dans des communautés pauvres avec des ressources limitées

pour l'épargne, les montants mobilisés à travers les AREC ne seront souvent pas suffisant pour l'investissement dans une activité forestière rentable.

Il est également important de se rappeler que la microfinance est un service qui est destiné principalement aux entrepreneurs. Pas tous les petits producteurs et les communautés forestières sont entrepreneurs et la promotion de l'accès à la microfinance pour de tels groupes aura souvent besoin d'être accompagnée de divers appuis au renforcement des capacités (planification d'entreprise, comptabilité, organisation du groupe, marketing, etc) pour s'assurer que les groupes cibles sont en mesure de faire un usage approprié des ressources de la microfinance. L'organisation de petits producteurs en association/groupement des producteurs est une des activités d'appui clé, car le crédit aux groupes permet souvent aux IMF de réduire leurs coûts de transaction, et les producteurs organisés en groupe sont souvent plus en mesure de développer des projets bancables grâce à une capacité accrue et des économies de l'échelle. Il existe plusieurs méthodes et initiatives de développement des microentreprises, dont certaines ont été développées spécifiquement à l'intention du secteur forestier (voir encadré 4).

Encadré 4 : Quelques approches de développement d'entreprises pour le secteur forestier.

Analyse et Développement des Marchés (ADM)

Développé par la FAO, l'Analyse et Développement des Marchés (ADM) est une méthode participative conçue pour aider les communautés et les individus à développer des entreprises de génération de revenus tout en préservant les ressources en arbres et forêts. La méthodologie renforce les capacités des participants dans l'identification des opportunités de marché pour les produits forestiers et dans la planification des entreprises.

voir: <http://www.fao.org/forestry/enterprises/25492/en/>

Communautés locales et produits naturels

Développé par l'USAID et le *Asia Network for Sustainable Agriculture and Bioresources*, ce manuel donne des directives pour l'organisation des communautés pour la gestion des ressources naturelles et le développement des entreprises et pour l'intégration des entreprises communautaires dans les chaînes de valeur. (USAID, 2007)

Forest Connect

Une initiative dirigée par la FAO et l'IIED pour améliorer l'accès des PMEF aux marchés et aux services (services financiers, services d'appui aux entreprises, services environnementaux, etc.) et pour accroître leur voix dans les processus de politique forestière. Des projets *Forest Connect* sont mis en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Actuellement, quatre pays ouest-africains ont des initiatives *Forest Connect* en cours - Burkina Faso, Ghana, Mali et Libéria. Le réseau a développé une boîte à outils pour faciliter le soutien aux PMEF, disponibles sur le site

<http://forestconnect.ninq.com/>.

Approches pour relier les producteurs aux marchés

S'appuyant sur des expériences surtout du secteur agricole, cette revue de la FAO fournit des orientations utiles sur la question cruciale de l'amélioration de l'accès aux marchés pour les producteurs ruraux. (Shepherd, 2007)

Gondo (2007) met en évidence d'autres domaines thématiques clés qui ne peuvent pas être couverts par la microfinance comme la conservation de la biodiversité dans les aires

protégées, la sécurisation foncière, le développement des systèmes d'information, la gestion des forêts pour certains services de l'environnement, l'organisation des acteurs pour de nouvelles initiatives telles que REDD.

Enfin, on constate que bien que la majeure partie du microfinancement du secteur forestier en Afrique semble jusqu'à présent avoir porté sur le financement des cultures arboricoles et les PFNL, il y a aussi des expériences naissantes de la microfinance accordant plus d'attention aux services environnementaux fournis par les forêts. Gondo (2007) cite un cas au Mozambique où la microfinance pour les petits producteurs a été utilisée pour financer des programmes de reboisement en vue de la séquestration du carbone. Les producteurs ont accédé aux avances et aux crédits pour l'achat et la plantation des plants dans le cadre d'un programme de reboisement pour les marchés volontaires du carbone.

2.2 L'agriculture contractuelle

L'agriculture contractuelle, ou bien la plantation contractuelle, représente une forme de financement intégré de chaîne de valeur, par laquelle un acheteur plus haut dans la chaîne fournit du financement à un producteur plus bas dans la chaîne de valeur. Dans l'agriculture contractuelle, les producteurs allouent des terres et d'autres ressources à la production et la gestion d'arbres ou d'autres produits agro-forestiers, pour une société de transformation. La société de transformation fournit un marché garanti et facilite les investissements nécessaires pour la plantation. Une entente contractuelle entre les producteurs et la société de transformation définit les responsabilités et les bénéfices de chacune des parties. Comme mentionné ci-dessus, l'agriculture contractuelle fournit une réponse à la contrainte des longues périodes de gestation à laquelle est confronté le secteur forestier. Il permet aux petits producteurs d'accéder au financement pour les investissements dans les plantations et/ou d'accéder à l'approvisionnement en intrants, ils offrent souvent un appui technique pour la production et, enfin, ils offrent aux petits producteurs un marché garanti, même si ce n'est pas toujours équitable, pour leur production. Le financement des investissements par les petits exploitants est souvent sous la forme de prêts (paiements d'avances en espèces, ou des prêts en nature, avec ou sans intérêts) qui sont remboursés sur la récolte, lorsque le petit producteurs vend le produit, comme convenu à la société.

L'agriculture contractuelle a été un facteur important de développement de la foresterie et de l'agro-foresterie dans de nombreuses régions du monde depuis plusieurs décennies et il y a eu plusieurs études sur l'agriculture contractuelle dans le domaine forestier - voir par exemple Race and Desmond (2001) et la FAO et CIFOR (2002). En Afrique de l'Ouest, le Libéria a probablement la plus longue expérience en agriculture contractuelle avec le dispositif « *out-grower* » de Firestone dans la filière caoutchouc qui est opérationnel depuis 1926 et qui a suscité son lot de critiques. Une initiative plus récente à grande échelle au Libéria concerne la filière palmier à huile dans lequel la compagnie Equatorial Palm Oil, membre de la *Roundtable on Sustainable Palm Oil*, lance la production avec les petits exploitants sur 169.000 hectares de terres. D'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria ont également des exemples d'agriculture contractuelle, en particulier dans le secteur arboricole (cacao, huile de palme, mangue) mais aussi dans le secteur du bois - voir

l'encadré 5 pour quelques exemples au Ghana. Il existe aussi plusieurs exemples de l'agriculture contractuelle dans le secteur agricole dans la région de la CEDEAO.

Encadré 5 : Exemples de l'agriculture contractuelle au Ghana

Agriculture contractuelle de mangues bio: Integrated Tamale Fruit Company

Integrated Tamale Fruit Company (ITFC) est une entreprise privée ghanéenne certifiée GLOBALGAP travaillant dans la production et la commercialisation de mangues certifiées biologiques pour les marchés locaux et d'exportation. La société a sa propre plantation de 155 hectares, mais gère également un système d'agriculture contractuelle depuis 2001. Son objectif déclaré est de réduire la pauvreté en offrant à la population locale un revenu durable à travers la mise en œuvre de plantations de mangues biologiques à base communautaire.

Dans le cadre de cette initiative, ITFC offre des prêts sans intérêt aux producteurs sous contrat sous la forme d'intrants et de services techniques nécessaires. Chaque producteur sous cette initiative bénéficie de tous les intrants nécessaires à son verger de 0,4 ha de 100 manguiers greffés. Les intrants peuvent comprendre des services de tracteur pour la préparation des terres, du compost organique, des plants de manguiers greffés (provenant de pépinières organiques certifiées ITFC), des réservoirs d'eau, des pesticides biologiques et un suivi conseil technique. Les réservoirs sont remplis d'eau à intervalles réguliers par un camion-citerne et le tracteur ITFC. Les producteurs ensuite assurent l'arrosage avec des seaux. Le coût moyen total des intrants au cours des 4 premières années en 2005 a été un peu moins de 3000 \$ US. Les producteurs devraient commencer le remboursement du prêt dans la cinquième année par le biais de déductions sur leurs revenus nets. Une période de remboursement de 12 ans est envisagée.

Dans un premier temps, ITFC a essayé d'organiser les producteurs eux-mêmes en groupement, mettant hommes et femmes dans le même groupement. Ces groupements se sont avérés instables, avec de nombreux arguments internes. Ils ont maintenant décidé de travailler avec des groupements informels déjà existants au niveau sous-village. Souvent, ce sont plusieurs familles élargies. Chaque membre est enregistré comme un producteur individuel. Ils ont leurs propres arbres dans la parcelle familiale, mais ils partagent certains intrants, notamment des outils manuels et des réservoirs d'eau. Les autres intrants sont déduits des comptes individuels (plants, compost, etc.) ITFC communique à la fois aux groupements et aux individus les états des comptes en fin d'année. Les producteurs sont constitués en une association dénommée Organic Mango-Out Growers Association). Cette association joue un rôle d'intermédiaire entre ITFC et les producteurs locaux et un rôle de médiateur dans les différends entre les membres. Elle est également un défenseur des producteurs et avec le temps elle pourra développer ses propres capacités de suivi-conseil technique aux producteurs.

ITFC a reçu des fonds de divers groupes de donateurs pour son système d'agriculture contractuelle, qui lui a peut-être permis d'intégrer plus d'objectifs de développement social que d'autres initiatives du même genre.

Source: (Betser, 2010)

Agriculture contractuelle du bois: Swiss Lumber Company

La Swiss Lumber Company a lancé un système d'agriculture contractuelle à Manso-Amenfi pour la production de grumes en 1991. La société a une scierie au Ghana, mais n'a pas accès aux zones forestières pour avoir un approvisionnement suffisant en bois. Bien que la société ait développé des plantations sur ses propres terres, ces plantations seront insuffisantes pour répondre aux capacités de sa scierie. Par conséquent, elle a élaboré des stratégies pour amener les petits producteurs à produire des arbres indigènes sur des terres dégradées et ayant de faibles rendements agricoles.

Dans ce système, l'entreprise paie au propriétaire foncier - qui peut ou peut ne pas être le

producteur - un loyer annuel pour le terrain. Elle fournit aux producteurs des plants et du matériel pour l'établissement de plantations. La société emploie également les producteurs pour assurer l'entretien des plantations. A la récolte, le producteur et propriétaire terrien reçoivent 50% du bois et la société garde les autres 50%. La société a en premier le droit d'acheter les 50% du producteur/propriétaire foncier au prix du marché. Les producteurs sont autorisés à garder les résidus de bois de moindre valeur.

Source: (FAO, CIFOR, 2002)

L'agriculture contractuelle est de plus en plus intégrée dans des politiques et des projets de développement agro-forestier. Par exemple, le projet de croissance et de compétitivité de la Gambie financé par la Banque mondiale vise à développer le secteur de la mangue exportée, par le biais d'un système d'agriculture contractuelle. La Banque africaine de développement (BAD) est en train de lancer un « projet d'agro-foresterie de petits producteurs » au Ghana où elle envisage d'organiser 8.100 producteurs de caoutchouc dans un système d'agriculture contractuelle et d'apporter de l'appui et de l'assistance à travers de grands promoteurs de caoutchouc qui fourniront un mécanisme de distribution d'intrants, de mobilisation des producteurs, ainsi que d'un débouché pour la production⁵ des planteurs. L'étude diagnostique de l'intégration du commerce préparée par le Gouvernement du Libéria et intitulé *"Tapping Nature's Bounty for the Benefit of All"* (Government of Liberia, 2008) a recommandé que la stratégie nationale de développement de l'arboriculture intègre une politique spécifique sur l'agriculture contractuelle. Le rapport a également mis en évidence un obstacle potentiel aux bénéfices provenant de l'agriculture contractuelle indiquant que dans le contexte actuel d'incertitude et de risque, il est peu probable que les sociétés seront d'accord pour fournir des intrants et des services à crédit aux petits exploitants sur la base d'accords contractuels, en particulier compte tenu du risque de ventes parallèles. Néanmoins, le rapport note que les sociétés peuvent être mobilisées pour la production et la distribution de plants et autres intrants ainsi que l'apport d'appui-conseil aux petits producteurs.

L'examen de l'agriculture contractuelle au niveau forestier par FAO et CIFOR (2002) a constaté que certaines questions clés qui contribuent à la réussite de ces initiatives comprennent la mesure dans laquelle:

- Les partenaires ont une raisonnable probabilité de récolter des bénéfices
- Les contributions (par exemple la sécurité foncière, la viabilité des entreprises) et les partenariats sont fiables
- La production et les risques de marché sont correctement calculés et partagés
- Les partenaires ont l'expertise sociale et technique pour vraiment négocier des arrangements
- Les partenaires sont informés de manière réaliste des perspectives et opportunités
- Les arrangements et pratiques forestières sont en harmonie avec les principes de gestion durable des forêts
- Les arrangements contribuent au bien-être général de la communauté.

Il a également été constaté que généralement les producteurs ont besoin d'une source régulière de revenus d'appoint pour éviter des problèmes de trésorerie dans l'intervalle entre les récoltes afin d'éviter la dépendance par rapport aux prêts.

⁵ Voir <http://www.afdb.org/en/projects-operations/project-portfolio/project/p-gh-aa0-016/>

Les politiques gouvernementales visant à réglementer les investissements du secteur privé dans le secteur forestier ou agricole peuvent aider à offrir un cadre favorable aux petits producteurs ou communautés dans l'agriculture contractuelle. Le Ghana, par exemple, depuis 1998, exige que les sociétés forestières obtiennent un "accord de responsabilité sociale" auprès des communautés locales (FAO, CIFOR, 2002). De même, la législation de 2009 sur les droits communautaires au Liberia exige la négociation d'accords sociaux avec les communautés affectées dans le secteur forestier. En 2008, il a été également noté que le gouvernement du Libéria élabore un modèle de convention de concession en droit de ligne avec les meilleures pratiques internationales concernant les questions sociales et environnementales, et qui devait être testé à travers la renégociation de l'accord de concession phare de Harper de Firestone.

2.3 Investissements étrangers directs

Au niveau mondial, le financement du secteur forestier ces dernières années a été caractérisé par une augmentation des investissements étrangers directs (IED) dans les pays en développement (estimé à environ 8-10 milliards de dollars US par an en 2003) (Banque mondiale, 2004). Les IED, les investissements effectués par des sociétés étrangères opérant dans un pays, dans un cadre adéquat et lorsque bien gérés peuvent offrir des possibilités d'emploi, des financements (à travers de l'agriculture contractuelle ou d'autres mécanismes), des transferts de compétences et du savoir-faire pour les petites entreprises locales.

Le niveau des activités de foresterie industrielle en Afrique de l'Ouest est très faible par rapport à d'autres régions du monde, notamment l'Asie et l'Amérique latine, et ce secteur attire relativement peu d'IED forestiers. Les données sur les IED dans le secteur forestier de l'Afrique sont particulièrement difficiles à trouver. Néanmoins, Gondo (2010) note que, ces dernières années il y a eu une augmentation des IDE dans des plantations de forêts et dans les industries connexes de transformation du bois, surtout en Afrique orientale et australe, mais aussi dans certains pays d'Afrique occidentale. Cela a été stimulée par la demande croissante de bois d'industrie sur le continent et à l'étranger, en particulier en Chine. Il note que la production de bois industriel, malheureusement, a de mauvais antécédents en Afrique. Au cours des soixante dernières années, peu de preuves montrent que cette production a sorti les populations rurales de la pauvreté ou a contribué de façon significative et durable au développement local. Cela est attribué à un certain nombre de facteurs, dont les bas prix du bois, des activités illégales et la corruption, des systèmes de gouvernance inadéquats, un faible niveau de transformation dans le pays, les bas salaires, la marginalisation des communautés rurales, et peu de renouvellement des investissements dans la gestion des forêts naturelles.

En Afrique de l'Ouest, la plupart des investissements étrangers directs a été concentrée dans les pays relativement riches en forêts, tels que le Libéria, la Sierra Leone, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Il y a néanmoins aussi des IED à plus petite échelle dans les pays à faible couvert forestier dans des filières comme le karité, le jatropha (un arbre utilisé pour la bio-carburant) et dans le secteur des cultures arboricoles - noix d'acajou, mangues, etc. L'encadré 6 souligne certaines expériences du Liberia concernant les investissements étrangers dans le

secteur forestier, qui peuvent fournir des leçons pour d'autres pays de la région. Il y a aussi des exemples de certaines entreprises étrangères mettant en œuvre des initiatives de responsabilité sociale en Afrique de l'Ouest, qui souvent visent aussi à sécuriser la base de ressources futures et qui peuvent offrir des possibilités pour les petits exploitants et les communautés forestières (voir encadré 7)

L'organisation de recherche environnementale, IIED, a récemment publié un guide visant à aider les pays en développement à négocier des contrats équitables pour les investissements dans les secteurs des ressources naturelles (Cotula 2010).

Encadré 6 : IED dans le secteur de la foresterie au Liberia

Les forêts du Libéria et le secteur agro-foresterie attirent de nombreuses multinationales, notamment dans les secteurs de l'exploitation du bois, la production de caoutchouc et les plantations de palmiers à huile. Dans le secteur du bois, en 2007, le ministère du Commerce a indiqué que 97 entreprises liées à la foresterie ont été enregistrées dans le pays (Blundell, 2008). Depuis lors, la Forestry Development Authority a procédé à la délivrance de contrats de gestion des forêts, et plusieurs autres sociétés forestières étrangères se sont par la suite inscrites.

Après les expériences négatives avant et pendant la guerre civile dans laquelle les compagnies forestières ont été impliqués dans le financement les partis en conflit et suite aux sanctions des Nations Unies sur les grumes et bois d'œuvre provenant du Libéria de 2003 à 2006, le gouvernement du Libéria a entrepris d'importantes réformes visant à mettre des garde-fou dans les secteurs forestier et de l'agro-foresterie, pouvant aider à rendre les IED dans ce secteur plus bénéfiques pour les communautés locales.

En 2006, la réforme législative sur la foresterie nationale exige que les sociétés d'exploitation (étrangères comme nationales) forestière contractent des accords sociaux avec les communautés affectées, riveraines de leurs zones de concession, afin de garantir que ces communautés bénéficient des forêts. La Forestry Development Authority n'accepte pas procéder à l'octroi de licence de ressources forestières tant qu'elle n'a pas obtenu le consentement préalable éclairé, par écrit, de comités de développement communautaire des forêts - qui représente toutes les communautés touchées - pour négocier de bonne foi un accord social avec le soumissionnaire retenu. En outre, en 2009, une loi sur les droits des communautés a été adoptée, ce qui représente une autre étape importante, le premier en son genre, vers une gestion participative des forêts au Libéria et dans la Région Afrique de l'Ouest (SAMFU, FAO, 2010).

En 2008, le gouvernement a publié un guide en anglais et en chinois intitulé «Investir dans le secteur forestier du Libéria: une feuille de route pour des opérations forestières légales au Libéria» afin d'aider les entreprises à se conformer aux règles.

Encadré 7 : Un exemple de responsabilité social d'entreprise: Samartex au Ghana

Samartex Timber & Plywood Company Limited a été créée en 1995 au Ghana. Outre la transformation du bois, Samartex est également impliquée dans la régénération des ressources naturelles à sa disposition par l'établissement de plantations et d'initiatives agro-forestières. La société a une politique de responsabilité d'entreprise et a intégré la sécurisation de la disponibilité future de la ressource dans son plan d'affaires. Observant que la traditionnelle culture sur brûlis a détruit une grande partie des ressources forestières du Ghana, avec les domaines hors réserve frappés plus durement, la société a conçu des programmes pour y remédier en: facilitant le développement de systèmes d'agroforesterie et des plantations grâce à la collaboration avec des

communautés et des producteurs relais; établissant des plantations sur des terres dégradées et faisant la promotion du développement des PFNL tels que le *Thaumatococcus daniellii*.

Sous le premier volet, un projet pilote a été développé – Oda-kotoamso Community Agro-forestry Project (OCAP) - initié par Samartex en 1997. Le projet a travaillé en collaboration avec divers acteurs: les propriétaires terriens traditionnels, les agriculteurs individuels, Service allemand de développement (DED) et Samartex Timber and Plywood Co. Ltd. Le Conseil communal, la Direction des services forestiers et le Ministère l'agriculture avaient des représentants sur le comité de pilotage de l'OCAP. Diverses interventions ont été effectuées et les expériences sont en cours de duplication dans d'autres régions avec l'appui de l'allemand agences de développement.

Source: <http://www.samartex.com.gh/Company.aspx>

2.4 Envois de fonds

Les envois de fonds des migrants vers leurs pays d'origine sont devenus au fil des années une source importante de financement pour les pays en développement. En 2006, les envois de fonds au niveau mondial ont été estimés à 300 milliards de dollars, dont 10,4 milliards de dollars sont allés aux pays ouest-africains. Dans des pays comme la Sierra Leone, le Libéria et le Cap-Vert les envois de fonds représentent respectivement 12%, 26% et 34% du PIB.

Tableau 3 : Flux d'envois de fonds en Afrique de l'Ouest

Pays	Envois de fonds en 2006 (en millions de dollars US)	Pourcentage par rapport au PIB (%)
Benin	263	5.5
Burkina Faso	507	8.2
Cap Vert	391	34.2
Côte d'Ivoire	282	1.6
Gambie	87	17.0
Ghana	851	6.6
Guinée	286	8.6
Guinée-Bissau	--	--
Liberia	163	25.8
Mali	739	12.5
Niger	205	5.8
Nigeria	5,397	4.7
Senegal	667	7.5
Sierra Leone	168	11.6
Togo	142	6.4

Source: (IFAD, 2007)

Les gouvernements concernés ainsi que les bailleurs sont très intéressés à canaliser les transferts de fonds des migrants pour aider les efforts de développement dans leurs pays d'origine. Certains pays, comme la Sierra Leone, ont développé des stratégies spécifiques de transferts de fonds. Il convient toutefois de noter que plusieurs études montrent que les transferts sont utilisés par les bénéficiaires pour financer avant tout l'achat de biens et services essentiels - nourriture, vêtements, logement, soins de santé et éducation. Le FIDA (2007) a estimé que 80 à 90% des envois de fonds sont dépensés de cette façon, mais des

expériences plus récentes de l'IFAD suggèrent que cette part se serait réduite à 60 – 80%, avec 20 – 40% utilisé pour l'épargne ou l'investissement. Les envois de fonds peuvent également soulever des questions de l'ordre macro-économique - la stratégie sierra-léonaise d'envois de fonds mentionne l'inquiétude selon laquelle les envois de fonds peuvent promouvoir la dollarisation de l'économie et réduire l'efficacité du secteur bancaire formel et de la politique monétaire menée par la Banque centrale (Government of Sierra Leone, 2009).

Néanmoins, les envois de fonds constituent une source importante de revenus pour de nombreux bénéficiaires dans les communautés rurales qui sont exclus du secteur bancaire. Au Ghana, on a estimé que les deux tiers des envois de fonds étaient destinés à des bénéficiaires dans des zones rurales (IFAD, 2007). Il y a donc peut-être la possibilité de s'appuyer sur cette source de fonds pour le financement des petits producteurs et de l'activité de foresterie communautaire. Aucun gouvernement n'a actuellement placé ou compte placer des restrictions sur le droit des destinataires des envois de fonds de décider comment utiliser les fonds reçus. L'utilisation des fonds reçus est donc décidée entièrement par les destinataires. Mais de plus en plus, il y a des mécanismes proposés qui permettent à ceux qui envoient les fonds à diriger leurs fonds vers des projets qui les intéressent et qui ne concernent pas nécessairement les relations personnelles.

Au Libéria, par exemple, une société d'investissement basé aux Etats-Unis, *The Khana Group*, a développé un projet pour la mise en place d'un fonds d'investissement social de la diaspora libérienne (*Liberian Diaspora Social Investment Fund*) afin de mobiliser les envois de plus de 450.000 libériens de la diaspora pour les investissements dans les PME. Les secteurs visés comprennent l'agro-business, la pêche, les ressources naturelles, la technologie, l'infrastructure et les soins de santé. Le fonds devra permettre aux investisseurs de la diaspora (investissant jusqu'à 1000 \$ US) de choisir le secteur dans lequel investir, et si souhaité, même l'entreprise familiale. Les propriétaires de petites entreprises à la recherche de fonds peuvent également déposer des demandes. En cas d'approbation, les propriétaires d'entreprise suivent une formation avant la réception des fonds et un suivi continu est assuré par un conseiller d'entreprise.⁶ Les petits producteurs gérant des entreprises forestières ou les groupements forestiers communautaires organisés pourraient tenter d'utiliser ce type de fonds.

Les organisations internationales comme le FIDA et la BAD ont lancé des initiatives visant à accroître l'impact des envois de fonds sur le développement. Le Fond Migration et Développement récemment lancé par la BAD a ouvert ses premiers appels à projets en décembre 2010 et envisage d'effectuer ses premiers décaissements en avril 2011. Le Mécanisme de financement du FIDA pour les envois de fonds fonctionne depuis 2006 et a financé 40 projets en Afrique et ailleurs. La plupart des projets financés ont été développés par des ONG ; les projets touchent la question de la réduction des coûts de transfert de fonds et d'autres questions jugées pertinentes. Il y a quelques projets migrants d'investissement, pour la plupart liés au secteur agricole. S'il n'y a pas encore eu des cas de financement de projets dans le secteur forestier spécifiquement, le dispositif FIDA est en train de développer un projet sur l'exploitation durable des forêts pour la production du charbon.

⁶ Voir <http://liberiandiasporafund.org>

En Afrique de l’Ouest, le dispositif du FIDA finance un projet pilote mené en Sierra Leone par l’ONG AFFORD de la diaspora africaine au Royaume-Uni. Le projet, nommé "Remittanceplus", recrutera des gens qui envoient des fonds pour les encourager à changer leurs modes d’envoi - utiliser des organisations officiellement reconnus de transfert d’argent, séparer les sommes devant être utilisées pour des la consommation et les investissements sociaux, de fonds à utiliser pour les investissements générateurs de revenus. Les destinataires de fonds, dans le projet pilote, doivent participer à des initiatives de formations financières, de développement des entreprises et à d’autres systèmes de production. Ils bénéficieront d’appui, en cas de besoin, pour démarrer de petites entreprises⁷.

Bien qu’aucun cas concret des initiatives de foresterie ayant été financé par les envois de fonds n’ait été trouvé dans la documentation, il est certainement possible pour certaines activités forestières de s’appuyer sur cette source de financement. Le principal défi dans l’utilisation des envois de fonds comme mécanisme de financement structuré d’activités forestières est de trouver des moyens pour canaliser ces fonds vers le secteur forestier. Les systèmes développés par le FIDA et la BAD, et des fonds tels que le Fonds d’investissement social de la diaspora libérienne, peuvent offrir des opportunités pour les petits producteurs et les communautés qui ont la capacité d’élaborer des dossiers de projets attrayants.

2.5 D’autres initiatives d’investissement

Au niveau mondial, divers acteurs – fonds de retrait, experts d’investissements, ... - ont fait le constat que les retours sur les investissements forestiers, qui ne sont pas exceptionnels, à long-terme peuvent néanmoins avoir un meilleur rendement que d’autres investissements (Mayers et al, 2010). Dans certaines régions du monde – en Amérique latine, par exemple – on a déjà développé des instruments d’investissements qui présentent des opportunités nouvelles pour attirer des investissements au secteur forestier – des bourses de l’environnement, des titres basés sur des forêts, Une initiative qui essaie d’améliorer la qualité et la quantité des investissements dans le secteur forestier dans le monde, y compris en Afrique, est le *Dialogue on Investing in Locally Controlled Forestry (ILFC)*. Cette initiative conjointe de l’Union internationale pour la conservation de la nature, de l’*International Institute for Environment and Development* et de la FAO a été lancée en 2009 avec l’objectif de construire des relations entre acteurs, d’identifier des obstacles et opportunités pour l’investissement dans la foresterie communautaire et d’accroître la visibilité, le rôle et le potentiel des forêts sous gestion local⁸.

Une étude préparée dans le cadre du dialogue ILFC suggère qu’il soit utile de catégoriser les investisseurs, d’abord en termes d’investisseurs « purs » et d’investisseurs « flexibles »⁹, ensuite en termes de leur niveau d’intérêt pour des objectifs financiers, sociaux et écologiques (Elson, 2010). Différents types d’investisseurs ont des besoins différents, et ces

⁷ Voir <http://www.migration4development.org/content/revise-consolidated-reply-sierra-leonecomparative-experiencesdiaspora-remittance-system>

⁸ See <http://environment.yale.edu/tfd/dialogues/locally-controlled-forestry/> for more information.

⁹ En anglais, investisseurs *hard* et investisseur *soft*.

besoins influenceront la manière dans laquelle ils établissent des partenariats avec des propriétaires locales. Les investissements purs sont faits dans une optique de rendements concrets sur l'investissement initial ; ils concernent souvent des investissements qui visent la création de nouvelles ressources forestières, la gestion forestière, la construction des infrastructures pour la production et la transformation. Les investissements flexibles, par contre, ont des objectifs plus abstraits ; les investissements faits par les bailleurs et les ONG pour améliorer la gouvernance ou sécuriser les droits fonciers forestiers à travers des réformes sont des exemples des investissements flexibles. Ces investissements sont parfois nécessaires pour préparer le terrain pour les investissements purs et ils sont souvent financés par le secteur public. La plupart des acteurs du secteur privé sont intéressés par les investissements purs plutôt que par des investissements flexibles ; cependant le degré auquel ils sont motivés par des objectifs financiers, sociaux ou écologiques peut varier considérablement.

Le dernier dialogue ILFC a eu lieu au Kenya en décembre 2010 et a focalisé sur la question du rôle que les partenariats novateurs pourraient avoir dans l'intensification des investissements aux forêts sous gestion locale. Le dialogue visait le développement d'un modèle de processus d'investissement mettant en évidence les étapes nécessaires pour un investissement forestier réussi.

3 Les paiements pour services environnementaux

Les paiements pour services d'écosystèmes forestiers implique le versement de compensations aux propriétaires d'une forêt (ou autre écosystème) contre la fourniture ou l'entretien de certains services environnementaux (Gondo, 2010). Les paiements pour services environnementaux (PSE) sont mis en place pour "capter" les valeurs non-marchandes des services environnementaux à travers des types de transactions économiques, créant ainsi de nouveaux marchés (Verweij, 2002).

La plupart des exemples antérieurs de PSE sont intervenus dans les pays développés disposant de cadres juridiques et politiques avancés, même si le mécanisme s'est rapidement répandu en Amérique latine au cours de la décennie écoulée, avec une extension potentielle en Afrique. Trouver des acheteurs potentiels est presque toujours l'étape la plus importante dans la mise en place des PSE. A une échelle mondiale, les gouvernements nationaux constituent à l'heure actuelle les plus importants clients des services environnementaux, tandis que les agences internationales jouent un rôle important de catalyseur en matière de développement de marché et de d'assistance technique (FAO, 2008). Toutefois, certains marchés de PSE ont également un niveau important de participation en termes de financement privé, le marché carbone volontaire et le marché de l'écotourisme par exemple. En tant que mécanisme de financement, les PSE sont donc à cheval entre un mécanisme de financement public, exposé aux caprices des priorités et des capacités sans cesse changeantes des donateurs, et un mécanisme de financement privé.

Savenije et van Dijk (2008) font remarquer que les attentes vis-à-vis des PSE en tant que mécanisme de financement de la GDF se sont multipliées au cours de ces dernières années, mais qu'elles n'ont pas été pour la plupart satisfaites. Le potentiel des PSE quant à financer la GDM existe depuis plus de dix années, mais l'essentiel de ce potentiel reste encore à être concrétiser. La plupart des plans PSE actuels fonctionnent plus comme des programmes de subvention, souvent financés par l'APD, que des paiements réels. Il peut également exister une tendance à surestimer ce que les marchés sont capables de faire quant à générer des paiements pour des services forestiers et environnementaux. Toutefois, les mécanismes PSE constituent une innovation dans le sens qu'ils exploitent une nouvelle logique économique qui intègre, au lieu d'externaliser, les questions environnementales; ils sont capables d'offrir aux pays de l'Afrique de l'Ouest de nouvelles sources de revenu pour leurs forêts, en particulier dans le contexte de l'atténuation des et de l'adaptation aux changements climatiques. L'on note que le potentiel de la finance carbone liée à la foresterie en Afrique de l'Ouest est important dans la mesure où de vastes superficies des forêts dans la région sont dégradées du fait de pratiques trop agressives et non durables. Ces forêts sont donc éligibles aux projets de reboisement au titre du Mécanisme de Développement Propre. Il existe déjà des expériences nouvelles avec des types de plans PSE spécifiques en Afrique de l'Ouest, ainsi que des initiatives basées sur le développement de PSE de façon générale, telle que le programme du *World Agroforestry Centre* « Pro-poor Rewards for Environmental Services in Afrique » (recompenses pour les PSE en Afrique, voir encadré ci-dessous).

Encadré 8 : Le programme « Pro-poor Rewards for Environmental Services in Afrique »

Le *World Agroforestry Centre* a mis en place un programme Pro-poor Rewards for Environmental Services in Afrique » (PRESA - récompenses pour les PSE en Afrique) qui vise à générer et à partager des connaissances en vue de renforcer les PSE en Afrique et au-delà. Le programme PRESA s'inspire des expériences du Centre en Asie, en particulier dans le cadre du programme RUPES (Rewarding Upland Poor of Asia for Environment Services they Provide).

Depuis décembre 2005, le Centre mène une étude de cadrage à l'échelle tropicale pour la compensation des services d'écosystèmes pour le compte du Centre de recherches pour le développement international. L'atelier régional africain de cette étude de cadrage a conclu que les récompenses pour services d'écosystèmes ont un fort potentiel dans la région, avec les principales contraintes suivantes :

- i) Le nombre limité de projets de récompense bien conçus et pilotés sur la base de leçons pour une réplification et un passage à l'échelle;
- ii) L'insuffisance de connaissances sur les outils et méthodes testés dans le cadre de l'évaluation, la conception et la mise en œuvre des plans de récompense;
- iii) La très faible implication du secteur privé;
- iv) L'absence de politique claire et dispositions institutionnelles ; et
- v) Le manque d'expertise.

En renforçant les connaissances sur les paiements pour services environnementaux et en partageant ces connaissances dans le cadre d'un réseau de sites à travers l'Afrique, le projet PRESA permettra de faire face à ces contraintes et complètera les efforts faits, au niveau de continent et au-delà, pour la mise en place de conventions de services environnementaux justes et efficaces. Il existe de projets PRESA au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda et en Afrique de l'Ouest, dans les hautes terres du Fouta Djallon en Guinée. PRESA développera un paquet de connaissances à travers l'Afrique pour partager les leçons, les outils et les expériences, et apportera conseils et formation aux acteurs locaux.

Source: <http://presa.worldagroforestry.org/>

Les expériences en Amérique latine et en Asie montrent qu'il est important que tant les acheteurs que les vendeurs s'accordent sur le niveau d'efficacité et d'équité des mécanismes PSE. Si au bout de quelques années les acheteurs ne savent toujours pas ce pour quoi ils payent en réalité, ou si les vendeurs commencent à considérer les paiements comme étant un droit, le plan est susceptible de s'effondrer. Le type de service environnemental à fournir et à qui le fournir doit être clarifié avant le développement de tout mécanisme de paiement approprié (Noordwijk et al, 2008). L'essentiel de la littérature conclut qu'il est encore prématuré de tirer des conclusions sur la durabilité des plans RSE sur le long terme (la plupart des plans datent de moins de dix années). Pour comprendre les opportunités qu'offrent les plans PSE aux petits exploitants et aux communautés forestières, il est important de faire le suivi des cas en cours sur une période de temps suffisamment longue.

Les sections ci-dessous examinent les expériences et opportunités actuelles en Afrique de l'Ouest à travers cinq types de PSE, à savoir la finance carbone, l'écotourisme communautaire, les concessions de conservation, la bio-prospection et les services hydrauliques. Le chapitre termine avec une brève discussion sur les marques écologiques et les dispositifs de certification qui permettent aux entreprises forestières d'accéder à un prime qu'on peut considérer comme étant un PSE.

3.1 La finance carbone

La problématique du changement climatique a entraîné la mise en place de marchés de carbone et la prolifération de projets en contrepartie de la fixation du carbone mis en œuvre dans les pays en développement qui vendent de la réduction des émissions (crédit carbone) sur ces marchés. L'on dénombre deux principaux types de marchés de carbone:

- Le marché carbone réglementé qui comprend les projets carbonés du **Mécanisme de Développement Propre (MDP)**. Le marché régulé du MDP est régi par des règles établies dans le cadre du Protocole de Kyoto. C'est un traité juridiquement contraignant au titre duquel les pays développés, ou les industries qu'ils régulent, peuvent acheter des crédits carbone auprès des pays en développement afin d'atteindre les objectifs juridiquement contraignants de réduction des émissions.
- **Le marché carbone volontaire non réglementé** qui existe en dehors des règles internationales. Ce type de marché a vu le jour essentiellement parce que des entreprises et des individus qui ne sont pas régis par des conventions internationales s'intéressent à l'action volontaire pour faire face aux changements climatiques. Il existe une multitude de normes et systèmes différents en marche au sein des marchés volontaires, ce qui signifie qu'ils constituent en fait un ensemble distinct de systèmes commerciaux. Toutefois, à l'instar du MDP, il existe des systèmes basés sur des projets où les crédits du carbone sont achetés auprès de projets dans les pays en développement (Peskett et al 2010).

Plusieurs types d'activités de fixation du carbone peuvent être menés afin de générer du crédit carbone destiné à la vente sur les marchés de carbone. Il peut s'agir entre autres de grands projets industriels tels que l'énergie hydroélectrique, l'efficacité énergétique dans le secteur de l'industrie, la réduction des gaz d'enfouissement. Les types de projets carbone les plus adaptés pour le secteur forestier et dans lesquels la participation substantielle des communautés rurales est possible sont:

- Les activités de boisement et de reboisement: le boisement est la reconversion des terres n'ayant pas porté de forêt pendant au moins 50 ans en terres forestières, tandis que le reboisement consiste à replanter des arbres sur une terre non forestière qui avait auparavant porté une forêt.
- Les activités de la déforestation évitée (ou de réduction des émissions provenant de la déforestation et la dégradation – REDD) : les projets REDD pourraient comprendre le financement des zones protégées, les forêts communautaires, les concessions de conservation, les exploitations à impact réduit, etc.
- Les projets d'énergie biomasse: il s'agit d'activités produisant de l'énergie à partir de résidus agricoles et forestiers.

Ce n'est que récemment que l'approche REDD fut reconnue comme mécanisme de réduction des émissions suite à la Conférence sur le Climat en 2009 à Copenhague. Cependant, elle n'est pas acceptée comme activité de fixation du carbone au titre du MDP, et certaines infrastructures du mécanisme REDD à l'échelle mondiale restent encore à mettre en place. Dans les pays en développement, le financement des projets carbone provient des sources publiques comme privées. Il existe notamment un certain nombre de

mécanismes de financement liées à la REDD. Ces mécanismes sont énumérés ci-dessous, en plus d'autres fonds qui financent des projets carbone dans les pays en développement:

- La REDD-UN: C'est un programme conjoint FAO, PNUD et PNUE pour aider les pays en développement dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et mécanismes REDD au niveau national.
- Le Fonds pilote FCPF de la Banque mondiale: C'est une facilité qui a pour but d'aider les pays en développement dans leurs efforts visant à réduire les émissions provenant de la déforestation et de la dégradation et à renforcer les capacités des activités REDD.
- Le Programme d'investissement forestier (Banque mondiale): Il a pour but de soutenir les pays en développement dans leurs efforts REDD en préfinançant les réformes d'intervention immédiate et les investissements identifiés à travers des efforts de renforcement de la stratégie d'intervention immédiate en matière de REDD au niveau national. Le PIF apportera un financement aux efforts visant à lutter contre les causes profondes de la déforestation et la dégradation forestière et à lever les obstacles auxquels les efforts antérieurs ont été confrontés (Gondo, 2010).
- Le fonds bio-carbone (Banque mondiale) qui a été mis en place en 2003 pour mettre en évidence des projets de séquestration ou de conservation de carbone en milieu forestier et dans les agro-écosystèmes.
- Le Fonds carbone pour le développement communautaire (Banque mondiale) qui a été créée en mars 2003 pour étendre les avantages de la finance carbone aux pays les plus pauvres et aux communautés démunies dans tous les pays en développement.

Tableau 4 résume les principaux types de finance carbone disponibles et le niveau actuel de participation des pays africains et ouest africains à ces mécanismes de financement. En ce qui concerne les avantages potentiels pour les petits exploitants et communautés forestières en Afrique de l'Ouest, deux contraintes apparaissent de façon claire. Il s'agit tout d'abord du fait que les projets forestiers ne représentent qu'une minorité des projets financés dans le cadre du MDP et les marchés de carbone volontaires. La majorité des projets financés ont tendance à concerner les secteurs comme l'hydroélectricité ou l'énergie éolienne. En 2008, les projets de boisement et de reboisement ne représentaient que 7% du volume des transactions dans le marché carbone volontaire (Peskett et al, 2010).

Tableau 4 : Plans de finance carbone

	MDP	Marché de carbone volontaire	Fonds associé à REDD			Autres fonds	
			REDD-NU	FCPF	Programme d'investissement forestier	Fonds bio-carbone	Fonds carbone développement communautaire
Types de projets forestiers	Boisement Reboisement	Boisement Reboisement REDD	Aider les pays en développement à élaborer et mettre en œuvre des stratégies REDD+ au niveau national	Aider les pays en développement à élaborer et mettre en œuvre des stratégies REDD+ au niveau national	Aider les pays en développement à élaborer et mettre en œuvre des stratégies REDD+ au niveau national	Boisement Reboisement REDD (explorer le carbone agricole)	Essentiellement des projets non forestiers
Niveau de participation – Afrique	3,2% des projets en Afrique en 2008	1,2% des projets en Afrique en 2008	3 pays africains parmi les 12 pays pilotes. 6 autres pays africains ont le statut d'observateur	14 pays africains sur 37 pays participant	3 pays sur les 8 pays pilotes sont africains	6 des 15 conventions d'achat signées concernent des pays africains	7 des 31 conventions d'achat signées concernent des pays africains
Niveau de participation – Afrique de l'Ouest	Libéria (1 projet) Nigeria (5 projets), Sierra Leone (1 projet et 1 proposition); Mali, Sénégal et Mauritanie (1 projet conjoint)	Incertain	Le Nigeria a un statut d'observateur	le Ghana a un R-PP validé et le Libéria a terminé son R-PIN. Le Burkina Faso a un statut d'observateur	Le Burkina Faso et le Ghana font partie des pays pilotes	Le Mali et le Niger ont des projets financés	Le Sénégal a un projet financé dans le domaine de l'efficacité énergétique
Potentiel pour les projets communautaires	Les coûts de transaction élevés et la lourdeur administrative limitent le potentiel. La majorité des projets MDP sont concentrés dans de grands marchés comme l'Inde, la Chine et le Brésil	Soutenu par l'intermédiaire approprié, les communautés dans les pays en développement ont pu accéder au marché carbone volontaire	Dépend du degré d'intégration des approches communautaires dans les stratégies nationales	Dépend du degré d'intégration des approches communautaires dans les stratégies nationales	Dépend du degré d'intégration des approches communautaires dans les stratégies nationales	Plusieurs activités communautaires financées	Visait à financer des activités communautaires. La plupart des activités financées concernent l'énergie à petite échelle, la biomasse, le gaz d'enfouissement, etc.

Sources: Peskett et al (2010), <http://cdm.unfccc.int/Projects/projsearch.html>; <http://www.un-redd.org>; <http://forestcarbonpartnership.org>; <http://wbcarbonfinance.org/Router.cfm?Page=Funds&ItemID=24670>; <http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/node/5>

En second lieu, l'on note une faible participation des pays africains aux différents plans de finance carbone. En 2007, la valeur totale des transactions financières sur le marché du MDP s'élevait à 6,5 milliards de \$ EU, tandis que le marché carbone volontaire se chiffrait à 397 millions de \$ EU. La portée de ces marchés s'est par ailleurs accrue de façon rapide aux cours des dernières années (bien qu'avec un ralentissement il n'y a pas longtemps du fait de la crise financière). Les projets en Afrique ne représentent toutefois que 3,2% et 1,2% respectivement des volumes de carbone échangés au niveau des marchés MDP et volontaires (Peskett *et al*, 2010). Une note de politique préparée par le Centre mondial d'agroforesterie (2009) fait ressortir que l'Afrique compte plus d'une centaine de projets bio-carbones¹⁰ allant de la préservation des forêts à l'agroforesterie, ainsi que de nombreux programmes de gestion durable des terres. L'Afrique de l'Est détient la plus grande part de projets bio-carbones sur le continent, notamment en Ouganda, en Ethiopie, au Kenya et en Tanzanie avec un total de 43 projets. La plupart des projets africains sont à un stage embryonnaire, avec moins de 5% qui génèrent déjà des avantages financiers au profit des communautés locales. Le Centre mondial d'agroforesterie indique que le développement des projets carbone en Afrique fait face à des contraintes qui ont pour nom la complexité des règles fixées par les acheteurs, les coûts élevés de l'évaluation par les structures de certification et la mauvaise gouvernance. Par ailleurs, les pays pauvres à faible niveau d'alphabétisation n'ont pas les capacités humaines, technologiques et institutionnelles nécessaires pour procéder au suivi du procédé bio-carbone.

Encadré 9 fait ressortir des expériences de pays de la CEDEAO en matière de finance carbone à ce jour. Les pays anglophones à fort couvert forestier tels que le Libéria, la Sierra Leone et le Ghana semblent être les plus avancés en termes de développement de stratégies nationales et de projets de finance carbone au niveau sous-national. Néanmoins, certains pays sahéliens, à savoir le Mali, le Niger et le Sénégal, mettent actuellement en œuvre des projets carbone à petite échelle, essentiellement grâce à des financements de donateurs, dont certains courent depuis 2006 (voir le projet de plantation d'acacia au Mali, et un projet similaire en cours au Niger). Parmi les initiatives régionales ayant pour but d'accroître la participation au marché carbone, il y a l'incubateur de carbone développé par le Groupe Katoomba basé à Accra qui vise à faciliter la mise en place de projets dans les services d'écosystèmes ciblant essentiellement les communautés, petits et moyens propriétaires fonciers dans la sous région à travers un appui technique et financier¹¹. La Banque africaine de développement a également lancé en novembre 2010 un programme biennal d'appui au carbone en Afrique visant à aider les pays membres à accéder à la finance carbone.¹²

La revue des expériences nationales montre que la finance carbone n'est pas perçue par tous comme étant une initiative positive (voir par exemple au Libéria et au Nigeria). Des études de cas détaillés sur plusieurs années (cinq à dix ans) des expériences naissantes, sur un niveau donné du projet voire même sur un niveau national pour les pays à fort couvert forestier, peuvent être d'un grand intérêt pour mieux comprendre le potentiel de la finance carbone dans les communautés ouest africaines.

¹⁰ Le bio-carbone est le carbone absorbé par les arbres et les plantes à travers la photosynthèse et séquestrer dans la biomasse et dans le sol..

¹¹ <http://www.katoombagroup.org/incubator/static.php?id=225>

¹² <http://www.afdb.org/en/news-events/article/afdb-launches-african-carbon-support-program-7499/>

Au Burkina Faso

Pays à faible couvert forestier, le Burkina Faso est l'un des huit pays pilotes du Programme d'investissement forestier. Le rapport de la mission de cadrage du PIF qui a eu lieu en octobre 2010 indique que le Burkina Faso a été retenu par le Groupe d'experts du sous comité du PIF pour faire partie des pays pilotes du fait de la gestion participative de ses ressources forestières et du fait que le pays partage son expérience en la matière avec d'autres pays¹³. Le gouvernement entend soumettre de façon officielle sa stratégie et son programme d'investissement PIF en mai 2011. Le pays nourrit également l'ambition d'accélérer les travaux d'élaboration d'une proposition d'intervention immédiate en matière de REDD. Un comité national sur la problématique du changement climatique est sur le point d'être installé.

A l'heure actuelle, il n'y existe apparemment pas de projets carbonés sur le marché. Un projet financé par le Danemark relatif à un appui au secteur de l'énergie (*Projet d'appui au secteur de l'énergie*) comptait, en termes d'objectifs, de s'inscrire au MDP.

Au Ghana

Le Ghana a mis en place une autorité nationale désignée (AND) sur le MDP au sein de son Agence de protection environnementale en septembre 2005. L'autorité a contribué à l'élaboration de trois notes d'idées de projets MDP sur les thématiques suivantes: culture du caoutchouc et séquestration du carbone au Ghana; boisement des zones desservies du réservoir de Brimsu; et le reboisement de la zone desservie de la Volta. Jusqu'ici, aucun projet n'a été enregistré au MDP. Le Ghana fait partie des huit pays pilotes du PIF et constitue également un pays FCPF de premier niveau. Apparemment le pays africain le plus avancé et de loin dans le processus REDD, le Ghana a soumis la version finale de sa Proposition d'intervention immédiate en matière de REDD en décembre 2010 avec un budget total de 7,3 millions de \$ EU¹⁴. Dans le cadre des plans MDP et REDD, le Ghana fait savoir que la formation constitue un élément capital pour les agents de vulgarisation afin de faciliter l'implication du secteur privé dans les projets carbonés et pour mener des actions de sensibilisation.

En 2009, le Groupe Katoomba a initié un exercice de cadrage des opportunités REDD (ROSE) au Ghana qui visait à identifier les contraintes majeures au développement d'un projet REDD, notamment celles relatives aux cadres juridique, politique et institutionnel de la finance carbone. Les contraintes identifiées dans le rapport portaient entre autres sur: la mauvaise politique de motivation dérivant de la propriété étatique des arbres d'origine naturelle, notamment les arbres dans les champs de cacao, et le manque de clarté autour des définitions du carbone, la propriété du carbone et les mécanismes de partage des bénéfices du carbone. (Katoomba Group, Forest Trends, Nature Conservation Research Centre, 2010). Le rapport fait ressortir que la majorité des agents de la déforestation et de la dégradation proviennent du secteur agricole d'où la nécessité de trouver des solutions basées sur des actions propres à ce secteur. (Le Groupe Katoomba a participé à l'élaboration du tout premier projet de carbone cacao au monde qui sera testé au Ghana). En vue d'accroître la participation communautaire, le rapport propose que les collectivités locales puissent intégrer l'approche REDD+ dans leurs plans de gestion des ressources naturelles. Enfin, le rapport prévient que les acteurs nationaux doivent prendre davantage conscience des niveaux des gains financiers susceptibles de provenir de l'approche REDD, tout en appuyant sur la sonnette d'alarme pour dire que les recettes financières pourraient ne pas suffire pour compenser les frais de transaction, de mise en œuvre et d'opportunité.

¹³ http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/FIP_Scoping%20mission%20%20burkina_121410.pdf

¹⁴ http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Jan2011/Revised_Ghana_R-PP_2_Dec-2010.pdf

A l'heure actuelle, le Ghana mène un exercice de cartographie du carbone avec l'appui du Groupe Katoomba et d'autres acteurs, et le gouvernement envisage de développer un Plan national carbone à faible croissance.

Au Liberia

En septembre 2007, le gouvernement libérien a mis en place un groupe de travail sur le carbone forestier au niveau national. Le travail du groupe consistait à documenter les potentialités de la finance carbone et jeter les bases pour des projets pilotes intégrant les objectifs du développement communautaire et ceux de la conservation de la biodiversité. En 2009, une équipe d'économistes de Conservation International a mené une étude intitulée « Analyse économique d'une économie à faible carbone pour le Libéria » (Lawrence et al, 2009), a conclut que le marché carbone pourrait générer des recettes de l'ordre de 55 millions de \$ EU annuellement, si l'on considère un prix de 5 \$ la tonne, et beaucoup plus si les prix du crédit carbone continuent de flamber.

Le rapport précise que « la production de crédits carbonés peut créer des opportunités de gain pour les entrepreneurs et serait une source d'emplois dans le secteur de l'environnement. Le pays étant bien doté en ressources forestières dans la région ouest africaine, le Liberia a une chance de devenir un leader du marché régional dans ce secteur ; ce qui correspondrait à des milliards de dollars à l'échelle régionale. Mais pour cela, des efforts restent à faire; il faut procéder au suivi des terres afin d'empêcher les exploitations illégales et les protéger des feux de brousse. L'agriculture doit être plus productive; les biens et services tels que l'engrais organique et anorganique, les services d'irrigation et de classification seront vendus, souvent sur place. Les données doivent être collectées et de nouvelles méthodes de paiement développées... Une fois que les Libériens auront acquis l'expertise nécessaire dans ces domaines, ils pourront l'appliquer dans d'autres pays au fur et à mesure que l'industrie du carbone se développe ».

Les obstacles à relever pour percer le marché du carbone tels que soulignés par le rapport sont entre autres une définition plus claire des droits de propriété et la nécessité d'un cadre politique et juridique national souple. Le rapport indique qu'au fur et à mesure que les mécanismes de financement se basent sur la performance, le comportement des communautés en termes de réduction de la déforestation et d'accroissement de la régénération des forêts sera crucial pour déterminer le niveau de revenu perçu.

Le rapport a été présenté au cours d'un atelier gouvernemental en novembre 2009 et l'analyse est actuellement en révision en vue de discussions approfondies avec les ministères et agences pris individuellement. En cas d'approbation du plan, l'ONG *Conservation International* rapporte que le Liberia rejoindra des pays comme la Guyane et le Suriname en tant que pionniers du marché carbone émergent.¹⁵ Jusqu'ici, plusieurs parties ont manifesté leur intérêt pour les marchés du crédit carbone du Liberia, y compris le *Prince's Rainforest Trust* (un fonds mis en place par le Prince de Galles). En 2010, le Liberia a été presque victime d'une supposée arnaque dans le domaine du carbone forestier sur le marché volontaire impliquant la Carbon Harvesting Corporation basée au Royaume-Uni. Le projet a proposé des objectifs irréalistes de carbone, exposant ainsi le gouvernement libérien à un passif de 2 milliards de dollars EU.¹⁶ Une information en ligne rapporte que « la nature non réglementée du marché de carbone naissant – où les propriétaires fonciers sont rémunérés pour préserver et gérer de façon durable les forêts – a fait l'effet d'une étincelle au sein des groupes de défense des droits environnementaux et sociaux au sujet de l'accaparement des terres et des duperies.¹⁷

¹⁵ http://www.conservation.org/FMG/Articles/Pages/the_wealth_of_forests_liberia_REDD.aspx

¹⁶ http://www.globalwitness.org/sites/default/files/pdfs/press_release_golab.pdf

¹⁷ http://news.mongabay.com/2010/0610-carbon_scam_liberia.html

Le Liberia est un pays de premier niveau dans le cadre du FCPF et a soumis le 5^e jet de sa proposition d'intervention immédiate en janvier 2011 avec un budget de 5 074 000 dollars EU¹⁸. Le Liberia a également un projet MDP approuvé portant sur la gestion des déchets: "Whein Town Landfill Gas Recovery Project" (Projet de récupération de gaz d'enfouissement de la ville de Whein).¹⁹

Au Mali

Les travaux de mise en place d'un Fonds carbone malien ont commencé depuis 2007 dans ce pays à faible couvert forestier, en vue de soutenir les acteurs maliens dans la vente de crédits carbones pour financer des projets. Le fonds est censé rendre les crédits carbones maliens plus attractifs pour les investisseurs en regroupant ces crédits dans un portefeuille diversifié. Le Fonds carbone malien devra prendre en compte les activités relatives à l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, ainsi que le boisement et le reboisement. Il sera essentiellement alimenté par les fonds publics internationaux et nationaux, mais des contributions seront également mobilisées auprès des acteurs du secteur privé (Kanouté, 2010).

A l'heure actuelle, un projet carbone intitulé «Projet de plantation d'Acacia Sénégal» est financé par le Fonds Bio-carbone au Mali ; ce projet prévoit la reforestation de 6 000 ha entre 2006 -2011. Une agro-industrie malienne dénommée Déguessi Groupe est l'initiatrice de ce projet et a signé des conventions avec des communautés locales pour la commercialisation des réductions d'émissions produites sur leurs terres. La société va mettre en place et gérer des pépinières modernes et rentables, contribuer à la formation des paysans et apportera de l'assistance dans la plantation des arbres, l'entretien des plantations et dans la récolte de la gomme arabique. Le Groupe Déguessi procédera à l'achat de la gomme arabique auprès des paysans participants et partagera les recettes des ventes des crédits carbones avec ces derniers. Le projet est censé séquestrer environ 300 000 tonnes de CO₂ d'ici 2017, et 800 000 tonnes d'ici 2035. L'appui technique est fourni par le Centre international pour la recherche agro-forestière et par l'ICRISAT. Le Fonds bio-carbone estime que le projet a un fort potentiel d'être répliqué dans l'ensemble de la ceinture sahélienne et note que le projet s'inspire d'une initiative similaire financée par le Fonds bio-carbone au Niger.²⁰

Un autre projet carbone "K-TGAL – Kyoto: Think Global, Act Local" est en train d'être financé par les Pays-Bas au Mali, ainsi qu'au Sénégal et en Guinée Bissau. Au Mali, le projet porte sur des activités REDD dans 11 villages dans la région de Koulikoro et devra séquestrer environ 2,5 tonnes de carbone par hectare, chaque année. Avec 226 hectares, les recettes annuelles des réductions d'émissions sont estimées à 12 000 dollars EU (Kanouté, 2010).

Le Mali compte un projet d'envergure multinationale enregistré dans le secteur de l'énergie hydroélectrique au titre du MDP – il s'agit du Projet hydroélectrique régional de Felou couvrant le Mali, le Sénégal et la Mauritanie. Le Centre mondial d'agroforesterie (2009) rapporte que le Mali dispose de cinq projets bio-carbones en cours.

Au Nigeria

Le Nigeria a un statut d'observateur dans l'approche REDD-NU et prépare actuellement une proposition d'intervention immédiate REDD à soumettre en mars 2011. Les activités se concentreront dans le Cross River State, qui représente 60% des forêts du Nigeria. Des ONG locales sont en campagne contre la participation du Nigeria au processus REDD par peur que ce processus ne devienne un moyen d'accaparement des terres par les grandes sociétés, que les pauvres qui ne

¹⁸ http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Liberia_FCPF_R-PIN.pdf

¹⁹ <http://cdm.unfccc.int/Projects/DB/SGS-UKL1281436499.94/view>

²⁰ <http://wbcarbonfinance.org/Router.cfm?Page=BioCF&FID=9708&ItemID=9708&ft=Projects&ProjID=24878>

dépendent que des forêts nigérianes ne soient contraints d'abandonner leurs terres et qu'on leur refuse l'accès aux forêts. Ils ont le sentiment que les communautés dépendant des ressources forestières n'ont pas été consultées et prises en compte par le gouvernement dans le processus de négociation REDD²¹.

Le Nigeria compte cinq projets inscrits au titre de l'initiative MDP dans les secteurs du gaz et de l'énergie.

En Sierra Leone

Une étude menée par Ecosecurities en 2008 indiquait que le gouvernement pourrait générer entre 62,7 et 101,9 millions d'euros sur une période de vingt ans à travers la commercialisation du crédit carbone dans la réserve forestière de Gola ((Global Witness, 2010). Plusieurs ONG intervenant dans le financement de la réserve forestière de Gola ont l'ambition d'ériger la réserve en projet pilote REDD qui établirait une convention carbone avec les communautés locales et renforcerait la compréhension et les capacités à mettre en œuvre des projets REDD sur une échelle nationale²².

La Sierra Leone travaille dur pour faire partie de la prochaine vague des pays du Fonds FCPF et REDD-NU. Le pays dispose déjà d'un projet hydroélectrique financé dans le cadre du MDP, à savoir le projet hydroélectrique de Bumbuna. Il a également soumis en novembre 2009 une autre proposition au MDP relatif à la « plantation du kiri sur les terres dégradées en Sierra Leone » qui profitera à 10 villages et 3,500 paysans. La Brazilian Green Giant Venture Fund est citée comme un des participants au projet.²³

Une étude sur les mécanismes de financement durable des aires protégées menée en 2006, par l'ONG *Royal Society for the Protection of Birds* en collaboration avec la *Conservation Society of Sierra Leone* et la Commission nationale pour l'environnement et la foresterie, propose que le gouvernement utilise les ressources de l'énergie hydroélectrique pour produire des crédits carbones. Cela permettra de financer la mise en place d'un fonds d'affectation spéciale ou d'amortissement pour le financement des aires protégées en Sierra Leone (RSPB, 2006).

Entre temps, des études menées dans d'autres régions du monde fournissent quelques leçons sur le potentiel de la finance carbone à générer des avantages au bénéfice des petits exploitants et communautés forestières. L'analyse de six projets carbones forestiers et bioénergétiques (trois en Ouganda et trois en Inde) en termes d'avantages revenant aux communautés rurales pauvres est riche en leçons (Peskett et al, 2010). Les auteurs font observer que les donateurs, les gouvernements et les prestataires de services de carbone s'intéressent de plus en plus à l'intégration des objectifs de réduction de la pauvreté dans les projets carbones, en ce sens que de meilleures opportunités peuvent en découler pour les petits exploitants et les communautés forestières.

L'étude rapporte que les projets carbones analysés oscillent généralement entre deux extrêmes: les projets mis en œuvre à petite échelle communautaire ou individuellement, souvent avec des ONG locales qui jouent le rôle de principal intermédiaire et ayant un objectif de réduction de la pauvreté ; et des grands projets avec des intérêts plus commerciaux portés par des opérateurs privés. L'accent est mis sur l'importance capitale du

²¹<http://www.redd-monitor.org/2010/09/01/our-forest-is-not-for-sale-ngo-statement-on-redd-in-nigeria/>

²²http://www.cepf.net/grants/project_database/guinean_forests_of_west_africa/Pages/strategic_direction_6.aspx

²³<http://www.cdmazaar.net/UserManagement/FileStorage/EY8IS135ZRGK7O96LAVT0XFDNUW2H4>

rôle des intermédiaires quant à favoriser la participation des communautés rurales, étant donné la complexité des plans carbone.

Les avantages potentiels qui reviennent aux communautés rurales pauvres sont entre autres l'emploi créé à la fois pour les participants au projet que pour les non participants ; et le revenu des paiements du carbone, même si le revenu net provenant des projets analysés semble être relativement bas dans la majeure partie des cas, comparé au revenu annuel du ménage. Il peut également y avoir des gains en termes de revenu pour la communauté dans son ensemble dans les cas où un fonds communautaire carbone est en place, mais une fois de plus les expériences étudiées montrent un niveau bas de ces fonds. Dans certains cas, les participants au projet ont pu utiliser les arbres et les paiements carbone comme fond de garantie pour accéder à des prêts.

Par contre, les projets carbone peuvent accroître la vulnérabilité des participants. Le manque de flexibilité dans les contrats de projet, associé à la faible connaissance des termes des contrats pourraient donner lieu à des participants qui s'impliquent dans des projets où ils s'adonnent à des activités changeantes avec des revenus attendus qui n'arrivent jamais. Étant donné la complexité des projets carbone, le rôle des intermédiaires compétents et expérimentés s'avère d'une importance extrême pour permettre la participation et éviter certains de ces risques. Le manque de connaissances parmi les participants et, dans le cas de certains intermédiaires, la méconnaissance de ce à quoi ils s'engagent semble être un problème récurrent.

En termes de durabilité financière, de nouvelles perspectives de revenu pour les participants semblent être relativement sûres pendant la durée de ces conventions une fois les projets enregistrés et que la commercialisation commence. Toutefois, à l'instar de tout système axé sur le marché, la durabilité à long terme n'est pas garantie. Les marchés se sont agrandis rapidement au cours des quatre dernières années, mais d'importantes fluctuations de prix sont également intervenues. C'est un phénomène dû à des problèmes de régulation, et l'échec des pourparlers des NU sur le climat à Copenhague en décembre 2009 est la preuve que les marchés carbone sont permanemment incertains. L'évolution dans les normes utilisées pour les projets carbone peut également réduire les opportunités pour les communautés. Au fur et mesure que l'industrie se développe, les normes peuvent devenir plus strictes et certaines approches pouvant aider à impliquer les communautés peuvent devenir plus difficiles à justifier pour les développeurs de projets.

Une des questions fondamentales est que de nombreux facteurs permettant de savoir si les projets carbone peuvent offrir ou pas des opportunités aux communautés rurales pauvres se trouve hors du cadre des projets à proprement parlé. Les politiques et la législation locales et nationales peuvent avoir des impacts sur les types de projets pouvant être mis en œuvre et les approches utilisées (ex : spécifier les directives pour une gestion forestière conjointe). Ceci est particulièrement vrai pour les projets forestiers dans lesquels la sécurisation foncière constitue l'un des plus grands défis dans la mise en œuvre du projet. Enfin, certains projets antérieurs n'ont pas généré des résultats convaincants, pas nécessairement du fait de la technologie, mais parce les méthodologies en termes de meilleures pratiques n'ont pas été adoptées, par exemple dans le domaine des approches de gestion forestière conjointe.

3.2 Eco-tourisme communautaire

Tandis que les activités d'éco-tourisme axées sur les forêts ou autres ressources environnementales peuvent ne pas être perçues comme des services environnementaux en tant que tels, elles partagent la philosophie de base qui sous-tend les paiements pour services environnementaux. L'éco-tourisme peut être considéré comme un type de paiement pour service environnemental volontaire dans la mesure où les gestionnaires de la ressource perçoivent des avantages (sous forme de revenu supplémentaire, de formation, d'amélioration des services de santé et d'éducation, et d'emplois stables bien rémunérés), et en échange ils assurent la protection des sites pittoresques et de la biodiversité des forêts dans lesquels ils vivent. Dans ce cas, les acheteurs du service sont les touristes environnementaux et les organisations qui investissent dans les infrastructures dans ces zones ou soutiennent la création d'entreprises touristiques à base communautaire (Gondo, 2010).

Pendant plus de trois décennies, le tourisme communautaire a fait l'objet d'une promotion en tant que moyen de développement par lequel les besoins sociaux, environnementaux et économiques des communautés locales sont satisfaits à travers l'offre d'un produit touristique. Le concept se réfère au tourisme possédé et/ou géré par les communautés et visant à profiter à un groupe plus important que ceux employés par l'initiative (Goodwin et Santilli, 2009). L'éco-tourisme communautaire dispose d'un potentiel évident à générer des avantages au profit des communautés forestières, mais il faut également noter que des activités éco-touristiques à base non communautaire peuvent et génèrent aussi d'importants avantages au profit des communautés.

Plusieurs pays dans la sous-région ont une expérience en matière d'éco-tourisme communautaire, notamment le Ghana, la Sierra Leone et la Gambie. L'Encadré 10 porte sur certaines expériences du Ghana et de la Sierra Leone. Une étude sur le financement durable des aires protégées en Sierra Leone a révélé qu'en ce qui concerne le potentiel de l'éco-tourisme en termes de création de revenu, la simple stratégie qui consiste à faire payer les touristes pour accéder à l'aire protégée est extrêmement sous-utilisée dans le monde entier (RSPB, 2006).

Encadré 10 : Eco-tourisme communautaire au Ghana et en Sierra Leone

Au Ghana

L'éco-tourisme est une grosse industrie au Ghana qui était censée générer 1,6 milliards de dollars EU de revenu annuel en 2010. Environ 20 sites éco-touristiques sont fréquemment visités au Ghana, avec le Kakum National Park dans la région centrale comme le principal point d'attraction du programme éco-touristique du Ghana. Le nombre de visiteurs est passé de 20 000 en 1995 à 59 000 en 1998, tandis que les recettes générées par la passerelle sont passées de 10 000 dollars EU à 108 000 dollars pour la même période. La construction de la passerelle dans le parc a été financée en partie grâce à des subventions de l'Etat canadien visant à accroître les exportations des sociétés canadiennes et qui donnent aux acheteurs la possibilité d'emprunter jusqu'à 80% de la valeur du bien ou du service qu'ils achètent des sociétés canadiennes. La passerelle a été construite par la

société canadienne, Greenheart Conservation Company Ltd, qui spécialisée dans la conception des passerelles qui génèrent des revenus pour soutenir la protection de la nature²⁴. Une partie des recettes des droits d'entrée au parc est reversée au Ghana Wildlife Department, une partie à la Commission forestière qui gère le parc. Le reste va au Ghana Heritage Conservation Trust, une ONG locale qui utilisera les fonds pour soutenir le fonctionnement permanent de la passerelle, des activités de conservation et des projets de développement durable dans les communautés autour de Kakum (Osei-Tutu et al, 2010).

L'ONG locale Nature Conservation Research Centre (NCRC) est un acteur clé du développement de l'industrie éco-touristique au Ghana; son site web laisse entendre que l'organisation est reconnue à l'échelle internationale en tant que leader du développement de l'éco-tourisme rural. La politique nationale du tourisme du Ghana s'inspire du modèle du NCRC comme étant l'approche privilégiée en matière de développement du tourisme rural. L'organisation a récemment publié le premier guide éco-touristique du Ghana. L'organisation cite entre autres Wechiau, Avu Lagoon, Boabeng-Fiema, l'escarpement de Nyankamba, Tafi Atome, Asumura et le bras Afram de la Volta comme des exemples pour montrer que les communautés traditionnelles peuvent gérer des initiatives de conservation et d'éco-tourisme avec un niveau élevé de satisfaction. Au fur et à mesure que le travail du NCRC continue d'évoluer au Ghana, l'organisation collabore également avec des projets au Nigeria, au Mali, en Côte d'Ivoire et au Liberia, et discute de nouveaux projets en Sierra Leone et au Sénégal²⁵.

En Sierra Leone

La Sierra Leone dispose de deux principaux sites d'éco-tourisme forestier, à savoir le Tiwai Island Wildlife Sanctuary et le Parc national forestier de Gola. Le premier est la plus longue expérience vivante pour lequel un Comité administratif de l'île de Tiwai, regroupant des autorités locales et des acteurs, a été mis en place avec l'idée que les communautés locales travaillent à protéger l'île de l'exploitation forestière, minière et du braconnage en échange d'un développement communautaire et une assistance en moyens de subsistance. Les activités de formation se rapportant à l'éco-tourisme menées en faveur des communautés locales et les recettes tirées de l'éco-tourisme sont réinvesties dans la communauté. Il faut dire que le sanctuaire génère aussi des recettes à travers sa station de recherche créée par l'Université de Sierra Leone en 1988. Les chercheurs désireux de mener des activités de recherche dans l'île payent des frais qui servent à l'entretien de la station et du sanctuaire. Un plan d'affaire élaboré en 2004 prévoyait des recettes de l'ordre de 60 000 dollars EU au titre des droits d'accès versés par les visiteurs et chercheurs en 2007²⁶. L'initiative n'est pas entièrement autonome et reçoit des financements surtout du Critical Ecosystem Partnership Fund. L'expérience éco-touristique forestière de Gola est plus récente: en octobre 2009, le Parc national forestier du Gola a achevé les travaux de construction de trois maisons des hôtes gérées par les communautés forestières locales, ainsi que l'aménagement d'une piste de 17km²⁷.

Nous avons disposé de peu de données sur les avantages générés par les initiatives d'éco-touristiques communautaires en cours dans la région dans le cadre de la présente étude. Toutefois, une étude menée en 2009 sur le taux de réussite des initiatives touristiques à base communautaire en Afrique, en Amérique latine et en Asie conclut que de tels projets sont souvent assortis d'une très faible durabilité économique (même s'ils peuvent générer d'autres avantages), avec une majorité affichant des taux d'occupation des lits de 5% seulement (Goodwin et Santilli, 2009). Plusieurs initiatives sont restées dépendantes de

²⁴ http://www.greenheart.ca/kelson_walkways_ican.htm

²⁵ <http://www.ncrc-ghana.org/>

²⁶ www.tiwaiisland.org and http://www.efasl.org.uk/4_projects/pdfs/Tiwai_DratBusinessPlan.pdf

²⁷ www.golarainforest.org

financements des donateurs sur plusieurs années et ont tendance à crouler lorsque le donateur se retire. Les principales causes de cette situation étaient le faible accès au marché et la mauvaise gouvernance. Les initiatives africaines prises en compte dans l'échantillon de l'étude qui ont été couronnées de succès (c'est-à-dire économiquement durable) sont énumérées dans l'Encadré 11. Elles peuvent servir de leçons utiles dans le cadre d'initiatives éco-touristiques en Afrique de l'Ouest.

Encadré 11 : Exemples d'initiatives éco-touristiques à base communautaire économiquement durable

Le Buhoma Village Walk en Ouganda: Ouverte en 2002, cette initiative a été portée par la communauté vivant dans et autour du Parc national impénétrable du Bwindi. Il s'agit d'une marche de trois heures conçue pour être empruntée dans l'après-midi lorsque les invités de l'aire de camping ont un temps libre après avoir pisté les gorilles dans la matinée. L'initiative comprend un atelier d'artisanat, des chutes d'eau, des plantations de thé, un guérisseur traditionnel et diverses autres activités.

La Kahawa Shamba en Tanzanie – Initié en en 2004, ce projet offre à voir un très beau champ de café, avec pause-déjeuner et une option de logement de nuit pour des groupes et partenaires. Le projet fonctionne comme une opportunité de moyens de subsistance supplémentaire pour les producteurs de café.

Le Projet touristique communautaire de Meket en Ethiopie – Ouverte en 2003, l'initiative comprend trois gîtes communautaires avec des randonnées assorties d'arrêts de nuit, séjour dans les *tukuls* (cases rondes) construits par les villageois qui jouent également le rôle de « guides ânes », de chefs et de gardiens.

L'aire de camping du Nambwa en Namibie – Ouvert en 2004 et propriété d'une structure de conservation, le camp fait de l'hébergement et du guidage. Une partie des revenus du camp provient également du bois de chauffe. Le projet a été au départ financé par le FMN (Fonds mondial pour la nature).

Source: Goodwin et Santilli, 2009

3.3 Les concessions de conservation

La concession de conservation est un concept développé par l'ONG internationale Conservation International. Dans le cadre d'un accord de concession de conservation, les gouvernements ou les usagers des ressources locales s'accordent à protéger les écosystèmes naturels en échange d'un flux stable de compensation structurée. Les coûts d'opportunité de l'exploitation des ressources naturelles cédées, y compris les pertes en termes d'emplois et de recettes étatiques provenant des taxes, servent de base pour déterminer le montant du paiement (Verweij, 2002).

Les expériences avec ce type de mécanisme de financement PSE sont peu nombreuses en Afrique. Il existe cependant une initiative en cours en Sierra Leone pilotée par l'ONG Royal Society pour la protection des oiseaux (RSPB), en collaboration avec la Conservation Society de la Sierra Leone. Les ONG travaillent sur la gestion durable de la forêt de Gola depuis 1990 et la RSPB envisage maintenant de financer la préservation de la forêt de Gola à travers une concession de conservation. La RSPB et la Conservation Society de la Sierra Leone signeront une convention avec le gouvernement et les communautés tenant lieu des revenus qu'elles auraient perçus de l'exploitation. La forêt restera la propriété de l'Etat et la Commission

nationale pour l'environnement et la foresterie sera chargée des activités de gestion. En plus du financement, la RSPB et la CCSL apporteront un appui sur les questions techniques et éducatives et pour le suivi biologique. Les partenaires travaillent à mobiliser 10 millions de dollars EU pour mettre en place un fonds de dotation spéciale. Les paiements au titre des intérêts annuels du fonds suffiront à couvrir les coûts de gestion de la conservation de la forêt et des projets de moyens de subsistance durables au bénéfice des communautés locales à vie²⁸.

3.4 La bio-prospection

Le terme bio-prospection couvre toutes les activités portant sur la recherche systématique des usages commerciaux durables des éléments génétiques et biochimiques de la biodiversité. Dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, les pays détiennent des droits souverains sur leurs ressources, et tout avantage résultant de l'utilisation ou la commercialisation de ces ressources doit être partagé avec le pays d'approvisionnement. La richesse de la biodiversité en termes de forêts tropicales naturelles offre un grand potentiel pour la recherche et la bio-prospection, et le mécanisme peut constituer une source potentielle de revenus supplémentaires pour les communautés forestières en Afrique (Gondo, 2010). La plupart des expériences ont été menées en Amérique latine et en Asie, tandis que l'Afrique ne connaît que quelques cas documentés. Le Nigeria cependant a eu une expérience dans la bio-prospection à la fin des années 1990, qui n'a pas été couronnée de succès lorsque la société pharmaceutique concernée a mis fin aux travaux de recherche avant même que le produit ne soit entièrement développé.

Gondo (2010) note que même si le potentiel de la bio-prospection est reconnu, il demeure aussi des défis dans les domaines de la politique, de la souveraineté, des droits d'accès, de la propriété intellectuelle et de l'équité. Par ailleurs, l'expérience des autres régions du monde montre que les chances de mobiliser d'importants fonds pour la bio-prospection sont généralement faibles. Selon la RSPB (2006), il semblerait que pour maximiser les avantages de la bio-prospection, un pays a besoin idéalement de développer une industrie et des infrastructures biotechnologiques solides au niveau national, et de disposer dans la législation et dans la pratique de droits clairs en matière d'usage foncier/des ressources.

Encadré 12 : Une expérience rare de bio-prospection – Le Nigeria avec Shaman Pharmaceuticals

En 1990, Shaman Pharmaceuticals, Inc. a établi une relation de recherche avec des institutions scientifiques nigérianes, et l'ONG Bioresources Development and Conservation Programme (BDCP) est devenue le point focal de la recherche concertée. Des scientifiques nigériens ont proposé d'échanger d'abord avec les guérisseurs et leaders traditionnels pour parler de la relation de coopération avec Shaman dans le domaine de la bio-prospection.

Le 20 octobre 1997 à Abuja, au Nigeria, la BDCP lançait le Fonds pour le développement rural intégré et la médecine traditionnelle (FIRD-TM). Ce fonds devait être un moyen de percevoir et canaliser les avantages issus des différents contributeurs de façon équitable et consciente. Les fonds sont destinés aux communautés sources d'où proviennent les ressources biologiques et les connaissances ethnobotaniques avec un potentiel commercial. La BDCP a facilité la mise en place du

²⁸ <http://www.cbd.int/doc/external/cop-08/ma-gola-2006-03-27.pdf>

fonds et en a été l'entité de parrainage. Toutefois, le fonds est doté d'un conseil d'administration composé de responsables d'associations de guérisseurs traditionnels, de cadres supérieurs de l'administration, de représentants multiethniques des conseils villageois et d'experts techniques issus des institutions scientifiques. Les frais d'établissement de fonds d'une valeur de 40 000 dollars UE sont été subventionnés par l'ONG américaine "Healing Forest Conservancy", créée en 1990 by Shaman Pharmaceuticals.

Malheureusement, l'expérience n'est pas arrivée à maturité car après dix années et 170 millions de dollars d'investissement, Shaman Pharmaceuticals a abandonné vers le début des années 1999 toute tentative de mener ses découvertes jusqu'au bout du processus réglementaire de la Food and Drug Administration du fait de ce que représentaient les essais cliniques supplémentaires en termes de temps et de coûts.

Cette étude de cas montre le temps, les coûts et les risques inhérents à la recherche médicamenteuse, fardeau qui reposait essentiellement sur les épaules de la compagnie, mais avec des implications cruciales en termes de partage des avantages avec les pays d'approvisionnement et les groupes communautaires. Les droits d'auteurs peuvent ne jamais se concrétiser du fait des coûts énormes, du délai long, de l'imprévisibilité et la volatilité du marché et des nombreuses autres contraintes de la recherche médicamenteuse. Certains types d'avantages visibles – monétaires ou non monétaires – ainsi que des paiements "d'étape" tels que le financement versé par Shaman au pays sont essentiels. Les droits d'auteurs interviennent seulement si et lorsque le médicament est mis sur le marché. Il est alors risqué de compter uniquement sur les avantages d'un produit qui peut ne jamais voir le jour.

Source: <http://www.culturalsurvival.org/ourpublications/csq/article/lessons-bioprospecting-india-and-nigeria> et (Moran, 1998).

3.5 Les services hydrauliques

La protection des bassins hydrographiques constitue l'un des services environnementaux les plus importants offerts par les forêts. L'importance de la gestion forestière dans les bassins hydrographiques est de plus en plus reconnue de nos jours pour les activités qui dépendent de l'eau (par exemple, l'approvisionnement en eau des municipalités, l'irrigation et l'hydroélectricité). Une gestion forestière rationnelle permet de disposer d'un ensemble de services hydrauliques, y compris l'assainissement de l'eau, la régulation du flux des eaux souterraines et de surface, la lutte contre l'érosion et la stabilisation des rives des cours d'eau. Différents paiements pour les services hydrauliques ont été mis en place au cours de la décennie écoulée. Le paiement pour la conservation des zones desservies peut faire l'objet d'une entente volontaire entre les parties, essentiellement promue et mise en œuvre par les municipalités, les sociétés de service public et les ONG locales. Dans la plupart des cas, cependant, il s'agit de paiement obligatoire avec les sociétés hydroélectriques, les services d'approvisionnement en eau des municipalités et les aménagements hydro-agricoles comme potentiels acheteurs des services hydrauliques (Gondo, 2010).

Gondo (2010) note que les exemples de paiements pour les services hydrauliques en Afrique sont insignifiants et la présente revue d'étude n'en a identifié aucun dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Le marché des services hydrauliques dans les pays africains est encore très réduit, généralement au sein des pays spécifiques ou entre pays voisins. Les études ont

révélé très peu de traces de l'existence de, ou de demande relative aux mécanismes axés sur le marché, que soit de la part des gouvernements que des potentiels acheteurs de services hydrauliques (Gondo, 2010). Le seul exemple documenté en Afrique semble être un programme "Travail contre de l'eau" en Afrique du Sud qui porte sur l'élimination des arbres d'espèces étrangères et la réhabilitation de la végétation indigène, des actions qui ont abouti à un meilleur approvisionnement en eau à une fraction de coût de l'eau livrée par les projets de dérivation ou de réservoir (Verweij, 2002).

De nos jours, les budgets publics constituent la principale source de financement des services hydrauliques, même s'il existe quelques exemples en Amérique latine impliquant des acheteurs privés (voir exemple Verweij 2002). En Afrique, les faibles niveaux de revenu, la petite taille des marchés et la faible capacité institutionnelle rendent le paiement pour les services d'eau difficile et non rentable (Gondo, 2010). Toutefois, la FAO 2008 note que sur la base de l'expérience de l'Amérique latine²⁹, les paiements visant à améliorer la qualité de l'eau à travers une meilleure gestion forestière est l'un des trois PSE qui est censé connaître le plus essor au cours des années à venir. Gondo (2010) note que l'intérêt manifesté pour le partage des ressources en eau (et la prévention des conflits) et la valorisation de la fourniture de l'eau dans certaines régions d'Afrique (par exemple, le Plan d'action du fleuve Zambèze et l'initiative du bassin du Nil) ont remis sur le tapis la question de la nécessité de valoriser et commercialiser les services hydrauliques.

3.6 Les marques et la certification écologiques

Les marques et la certification fondées sur des critères écologiques sont des mécanismes conçus pour capter une prime du marché pour les services environnementaux. Des produits sont vendus aux consommateurs ou aux distributeurs qui préfèrent soutenir des producteurs qui sont également bons gestionnaires écologiques et qui sont prêts à payer une prime pour cette préférence. Les petits producteurs et les communautés forestières qui ont la capacité de faire certifier leurs produits sous les noms de marques ou des dispositifs de certification reconnus au niveau international, ont ainsi l'accès à une prime qui en principe leur permet de récupérer les coûts de la gestion durable de leurs ressources forestières.

Des exemples de dispositifs existants en Afrique de l'Ouest comprennent le label Rainforest Alliance pour le cacao qui est cultivé de manière durable (protégeant ainsi des terres forestières) au Ghana et en Côte d'Ivoire. Un autre exemple concerne l'Accord de partenariat volontaire dans le cadre du FLEGT (Applications des réglementations forestières, Gouvernance et Echanges commerciaux) que le Ghana a signé avec l'Union européenne³⁰ pour assurer que le bois d'exportation est produit légalement, afin de protéger les ressources forestières du pays, et peut accéder aux marchés européens (CATIE, UNCCD, 2009).

²⁹ Ceux qui veulent savoir plus sur les expériences en Amérique latine avec les services hydrauliques peuvent consulter une étude régionale réalisée par la FAO sur des expériences pratiques de récompense pour les services hydrauliques fournis par les forêts en Amérique centrale. (FAO, 2009)

³⁰ Des négociations sur le FLEGT/VPA sont en cours en Libéria.

Simula (2008) note que ces mécanismes fondés sur le marché peuvent favoriser le partage des risques et bénéfices et faire en sorte que les petits producteurs reçoivent une part plus équitable du prix du produit final.

4 Mécanismes de financement public

Le financement public provenant de sources internes et externes a constitué une source importante de financement des forêts pour de nombreux pays africains au cours des 30 dernières années (Gondo, 2010). Il est probable que ce financement demeure la principale source pour la plupart des pays ouest-africains ayant un faible couvert forestier et donc peu de possibilités de mobilisation des financements privés à grande échelle et/ou de financement PSE.

Le présent rapport a davantage mis l'accent sur les mécanismes de financement privé et les mécanismes de PSE étant donné que ces derniers offrent de nouvelles possibilités de financements ne provenant pas de fonds publics, lesquels n'ont pas évolué et ont toujours été en quantité insuffisante dans les pays africains. Néanmoins, il est important d'avoir un aperçu de la situation du financement public interne et externe dans la région étant donné le rôle prédominant qu'il joue et vu son importance dans la réalisation de certaines infrastructures institutionnelles nécessaires aux investissements dans le secteur forestier.

4.1 Financement public intérieur

Le tableau 5 montre le niveau des dépenses publiques des gouvernements en faveur du secteur forestier en 2005 tel qu'exposé dans l'Évaluation des ressources forestières mondiale de la FAO en 2010 (FAO 2010). Malheureusement, il est difficile de trouver des statistiques forestières fiables, ce qui justifie l'absence de bon nombre de données. La tendance générale qui se dégage de ce tableau est que les recettes forestières ne sont généralement pas suffisantes pour financer les dépenses intérieures dans le secteur forestier, ce qui signifie que certains fonds sont alloués par le budget national. Cinq des sept pays qui produisent des données sur les recettes forestières et les dépenses intérieures sont dans cette situation. La deuxième tendance est que dans la plupart des cas, la majorité des dépenses publiques sur les forêts sont financées par des sources extérieures (subventions et prêts des bailleurs de fonds et d'ONG³¹). Les travaux de la FAO sur les systèmes des recettes forestières au début des années 2000 sont parvenus à la conclusion que la perception des recettes forestières n'était pas satisfaisante dans plusieurs pays: au Libéria, par exemple, l'on estime que seulement 30% des recettes à recouvrer en 2000 l'ont été effectivement. En outre, l'on a estimé que les impositions étaient trop faibles en moyenne, ne représentant que 6% de la valeur FAB des produits pour la période 1998-2000 (Doe, 2004). Ainsi, il y a probablement des potentialités dans la plupart des pays ouest-africains à augmenter les fonds nationaux disponibles pour le financement du secteur forestier grâce à des systèmes plus efficaces de recouvrement des recettes. Gondo (2010) fait observer que l'introduction d'un processus d'appel d'offres pour les concessions au Ghana a considérablement augmenté les recettes perçues de l'exploitation commerciale des forêts naturelles.

³¹ Il convient de remarquer que les dépenses publiques provenant de sources externes, dans ce cas, ne portent que sur les fonds externes qui sont directement acheminés par l'intermédiaire des institutions publiques nationales. Elles n'incluent donc pas tous les financements de bailleurs de fonds en faveur du secteur forestier dans les pays respectifs.

Tableau 5 : Recettes forestières et dépenses publiques en faveur de la foresterie en 2005

	Recettes forestières 1 000 \$ US	Dépenses publiques 1 000 dollars américains					
		Financement national		Financement extérieur		Total	
		Dépenses d'exploitation	Paiements de transferts	Dépenses d'exploitation	Paiements de transferts	Dépenses d'exploitation	Paiements de transferts
Benin	3 886	2 451	410	15 925	-	18 376	-
Burkina Faso	607	2 287	-	3 202	-	5 490	-
Cap Vert	-	-	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	-	-
Gambie	90	171	0	8 034	0	8 205	0
Ghana	-	-	-	-	-	-	-
Guinée	-	-	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	121	72	-	48	-	121	-
Liberia	-	633	-	-	-	633	-
Mali	692	3608	-	17 640	-	21 248	-
Niger	1 739	-	-	-	-	-	-
Nigeria	-	4	0	-	-	4	0
Sénégal	3 157	6 525	12 323	17 152	15 404	23 677	27 727
Sierra Leone	648	623	0	467	-	1 090	-
Togo	140	-	-	--	-	-	-

Les dépenses d'exploitation se définissent comme étant les dépenses publiques en faveur des institutions publiques travaillant uniquement dans le secteur forestier

Les paiements de transfert se définissent comme étant les dépenses publiques sur des incitations financières directes versées à des institutions non-gouvernementales et du secteur privé, à des entreprises, des communautés ou à des individus œuvrant dans le secteur forestier pour la mise en œuvre d'activités liées aux forêts.

Source: (FAO, 2010)

Dans les pays riches en forêts, notamment au Libéria et peut être en Sierra Leone et au Ghana également, les recettes forestières nationales et donc les dépenses publiques nationales pourraient atteindre des sommes assez importantes. La situation au Libéria, pays riche en forêts qui sortait tout juste d'une longue guerre civile en 2005, semble avoir évolué de façon spectaculaire depuis l'annonce de 633 000 dollars américains de dépenses forestières nationales en 2005. Le Liberia Forest Development Authority (l'Autorité de l'aménagement des forêts du Libéria) fait état de 584 000 dollars américains de recettes forestières et de 3 064 000 de dépenses intérieures au titre de l'année 2008. L'Etat du Libéria espère recevoir environ 20 millions de dollars américains par an une fois que le secteur du bois industriel sera relancé, ce qui représenterait environ 10% du budget annuel du pays (Blundell, 2008).

Le niveau des retombées, générées par l'augmentation des recettes forestières, en faveur des petits exploitants et les communautés forestières dépendra des programmes forestiers nationaux en place dans les pays respectifs. Il existe déjà quelques exemples de mécanismes de financement public en place au bénéfice des communautés forestières au Mali, au Niger et en Gambie entre autres (voir encadré ci-dessous).

Encadré 13 : Mécanismes de financement public pour les communautés forestières

Un certain nombre de pays ont mis en œuvre des accords de partage des coûts et avantages afin d'encourager la participation et l'investissement des communautés locales dans la gestion et la protection des forêts. Au Niger et au Mali par exemple, une partie de l'argent collecté par l'Etat grâce aux redevances forestières est utilisée en faveur de l'appui au développement local, avec une plus grande part allant aux communautés locales si l'exploitation dans leur région est contrôlée d'une certaine façon (jusqu'à 90% au Niger et 45% au Mali). Une partie des recettes partagées avec les communautés est réservée aux dépenses dans le cadre de l'aménagement des forêts. La Gambie a des dispositions similaires où les communautés locales passent des accords relatifs à la gestion communautaire des forêts (Community Forestry Management Agreements) avec le Ministère en charge des forêts qui leur permettent de retenir 85% de toute recette générée par les activités forestières dans leurs zones désignées, pour autant qu'ils démontrent une capacité à gérer la forêt. 40% des recettes sont réinvesties dans la forêt. En Gambie, ces recettes ont été utilisées pour financer les coûts de production et de commercialisation des entreprises intervenant dans le domaine de l'exploitation forestière et du bois de chauffe grâce à un système de caisse. *Source: Gondo (2010) et la FAO (2005)*

Les contrats de désendettement et de développement dans le domaine environnemental (« debt-for-nature swaps ») peuvent permettre aux gouvernements d'accéder à des ressources bilatérales supplémentaires pour le financement de leurs secteurs forestiers. Ce dispositif implique la vente de la dette actualisée d'un pays souverain par un pays créancier à un tiers (souvent des ONG de conservation) qui ensuite « rembourse » la dette en obligeant le pays souverain d'utiliser un montant équivalent dans le pays pour la protection de la nature (RSPB, 2006). En Afrique, les gouvernements malgaches et RD congolais ont été impliqués dans des contrats de désendettement et de développement dans le domaine forestier. D'autres approches novatrices en matière de financement de la foresterie par le secteur public qui ont été développées dans d'autres parties du monde peuvent également présenter un intérêt pour les gouvernements ouest-africains qui cherchent à augmenter leurs budgets forestiers. Il s'agit notamment des allocations budgétaires de « délimitation » et de l'affectation des taxes de l'Etat. Deux expériences d'Amérique latine sont présentées ci-dessous.

Encadré 14 : Approches novatrices en matière de financement intérieur de la foresterie en Amérique latine

Allocations budgétaires de délimitation en faveur de la foresterie au Guatemala : PINFOR et PINPEP

Le PINFOR (*Programa de Incentivos Forestales*) est un programme d'incitations forestières qui a démarré en 1997 au Guatemala. Le PINFOR est financé par une allocation de 1% du budget national. Entre 1998 et 2009, il a fourni environ 134 millions de dollars américains au secteur forestier. Les allocations annuelles ont augmenté de 5,6 millions de dollars américains en 2000 à 16,9 millions de dollars en 2006. Les municipalités, les communautés, les propriétaires fonciers et d'autres organisations peuvent faire acte de candidature pour ces incitations qui sont utilisées pour le financement du reboisement, la promotion de la régénération naturelle et l'amélioration de la gestion des forêts naturelles (à la fois pour la production et la protection). Un titre foncier (inscription au Registro de Propiedad Immueble) est requis pour accéder au programme. Beaucoup de petits exploitants forestiers sont exclus du programme à cause de cette condition, ce qui constitue une des limitations principales du programme. Pour résoudre cela, le gouvernement de Guatemala, avec un soutien du Pays-bas, a créé un programme d'incitation pour les petits exploitants (*Programa de Incentivos para Pequeños Poseedores* ou PINPEP. Le PINPEP alloue 0,05 à 1,0% du budget

national aux incitations pour la gestion forestière et vise la participation de petits exploitants et des populations des forêts communaux dans cette gestion.

Allocation des taxes de l'Etat en faveur de la foresterie au Brésil

La Constitution fédérale du Brésil oblige les Etats à partager 25% de leurs recettes provenant de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) avec les municipalités. Une autre exigence: 75% de la part des municipalités doit être répartie au prorata de leur production économique et le reste est réparti selon des critères définis par chaque Etat. Plusieurs Etats du Brésil ont décidé d'utiliser des critères environnementaux dans l'allocation de ces parts afin de récompenser les municipalités qui mettent en œuvre des politiques environnementales en vue d'établir des zones de conservation et de réserves autochtones. Certains de ces paiements de « TVA écologiques » ont été utilisés pour financer la création et la gestion de zones de conservation forestière.

Source: (FAO, 2008)

4.2 Financement public international

L'Aide publique au développement (APD) a constitué une source importante de financement pour de nombreux pays africains au cours des 30 dernières années. Au niveau mondial, l'APD en faveur du secteur forestier a considérablement augmenté en termes de valeur (mais a diminué en termes de proportion par rapport à l'APD totale). Au niveau continental, la part de l'Afrique en ce qui concerne l'APD totale en faveur de l'exploitation forestière a diminué, passant de 33% au cours de la période 1973-1988 à 13% pour la période 1994-1998. Depuis 2000, les deux tiers de l'APD en faveur de l'exploitation forestière ont été allouées à l'Asie contre seulement 20% à l'Afrique et 11% à l'Amérique latine. En outre, l'APD en faveur du secteur des forêts en Afrique a été inégale en général et a eu tendance à se concentrer dans quelques pays (Gondo, 2010).

Au vu de l'importance croissante des agendas relatifs au changement climatique et à la biodiversité, l'APD est de plus en plus fournie par l'intermédiaire d'organismes multilatéraux. Le groupe de la Banque mondiale est actuellement le plus grand bailleur de fonds multilatéral du secteur forestier: en Afrique, les plus gros investissements de la Banque se concentrent dans des pays de forêts denses tropicales tels que la République démocratique du Congo, le Gabon et le Liberia (Gondo, 2010). La BAD dispose également d'un portefeuille important en matière de foresterie, estimé à 352 millions de dollars américains en 2010. Ces dernières années, elle s'est positionnée comme un acteur majeur en matière de financement de projets forestiers liés aux services environnementaux. Une grande partie de ses financements revient aux pays du Bassin du Congo à travers le fonds créé pour cette région.

Différentes sources de financement international, y compris les ONG internationales, ont permis aux pays ouest-africains de mettre en œuvre divers projets et initiatives dans le secteur forestier. Le mécanisme pour les programmes forestiers nationaux (PFN), ou *NFP Facility* basé à la FAO et le programme de micro-financements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sont deux sources de financement qui peuvent être d'un intérêt particulier pour les petits exploitants et les communautés forestières.

Le *NFP Facility* a été créé en 2002 dans le but d'assister les pays dans le développement et la mise en œuvre de programmes forestiers nationaux qui répondent efficacement aux besoins locaux et aux priorités nationales. Le *NFP Facility* encourage la grande participation des acteurs aux processus des programmes forestiers nationaux en octroyant des subventions directement à la société civile pour la mise en œuvre des activités prévues par les PFN. Le Mécanisme favorise ainsi la participation active des petits exploitants et des communautés forestières aux processus de politique forestière. Depuis 2005, le *NFP Facility* apporte également son appui pour l'élaboration de stratégies nationales de financement des forêts dans divers pays, principalement en Amérique latine pour l'instant, mais avec des plans en vue d'apporter également un appui aux pays ouest-africains. Le Nigéria était le premier pays partenaire en 2002 et depuis tous les 15 pays de la CEDEAO sont devenus partenaires du *NFP Facility*.

Le FEM est un mécanisme de financement multi-conventionnel qui constitue la principale source de financement en appui à la Convention sur la diversité biologique et à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les financements du FEM sont généralement accordés aux gouvernements nationaux. Cependant, ils ont permis la mise en place d'un Programme de micro-financements du FEM, logé au PNUD, pour l'appui à des projets communautaires avec pour objectif de parvenir à des moyens d'existence plus durables. Les micro-financements du FEM sont généralement d'un montant compris entre 1 000 et 50 000 dollars américains et dont l'accès est possible aux ONG locales et aux organisations communautaires des pays participant au programme de micro-financement.

Annexe 1 présente quelques informations supplémentaires sur la participation des pays de la CEDEAO à ces deux mécanismes.

5 Les perspectives de financement du secteur forestier en Afrique de l'Ouest

Après l'examen des expériences avec différents types de mécanismes de financement du secteur forestier dans les pays de la CEDEAO et les possibilités ou les contraintes qu'ils présentent, il est nécessaire de procéder à une évaluation comparative des mécanismes pour tenter d'identifier ceux qui offrent les meilleures perspectives pour les petits producteurs et la foresterie communautaire. Cette dernière section entreprend cette évaluation, examine certaines des questions clés pour la création d'un environnement propice pour des mécanismes de financement choisis et fait des recommandations concernant les domaines de recherche pour aider les pays de la CEDEAO à avancer dans le développement de stratégies de financement des forêts en faveur des petits producteurs et la foresterie communautaire.

5.1 Les mécanismes les plus intéressants

Une initiative régionale sur les mécanismes réussis de financement forestier pour les petits producteurs et la foresterie communautaire en Amérique latine, a adopté trois critères permettant d'évaluer les mécanismes³²:

- *Practicalité* (le fait d'être pratique): le mécanisme est utile, réaliste, et apporte un bénéfice immédiat et le développement de compétence pour les petits producteurs et les communautés forestières.
- *Applicabilité* : le mécanisme est pertinent pour des situations et des conditions de foresterie communautaire et d'organisations communautaires.
- *Durabilité* (financière): le mécanisme est autosuffisant dans le long terme sans dépendances externes. (Dans le contexte d'accès de plus en plus limité aux financements publics dans la région de la CEDEAO, « sans dépendances externes » veut dire sans recours à l'Etat ou au financement de donateurs).

Neuf mécanismes de financement privé et de PSE examinés dans les sections 2 et 3 sont évalués sur ces critères dans le tableau ci-dessous. En termes de mécanismes de financement privés, l'agriculture contractuelle et la microfinance ont probablement le plus de potentiel pour le financement de la foresterie communautaire et à petite échelle en Afrique de l'Ouest. Le mécanisme de l'agriculture contractuelle a certains avantages clés par rapport à la microfinance. Tout d'abord, il s'agit d'une approche intégrée de la chaîne de valeur dans laquelle une gamme de services (y compris souvent le renforcement des capacités) sont fournis par l'acheteur et les producteurs ont un marché garanti, et ne sont donc pas limités par la faiblesse des compétences en marketing qui caractérise souvent les producteurs ruraux. Deuxièmement, le financement fourni par l'agriculture contractuelle tient compte des longues périodes de gestation pour les activités de plantation, qui est une contrainte clé dans l'accès aux fonds du secteur financier. La microfinance a également un potentiel considérable, en dépit de quelques contraintes importantes. Il ne faut pas oublier, cependant, que ce n'est pas un instrument autonome, mais un outil de financement à

³² <http://www.nfp-facility.org/23007-05f6e481e38ff37539507d06e64a0e48d.pdf>

utiliser dans le cadre du développement des entreprises. Les petits producteurs et les communautés forestières manquant complètement de compétences entrepreneuriales ne devraient pas être poussés vers ce mécanisme. Il convient de noter qu'aucun des mécanismes de financement privé n'intègre la durabilité environnementale et donc une certaine surveillance ou des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour assurer cette durabilité lorsque ces mécanismes sont utilisés.

Les différents mécanismes du PSE ont le grand avantage d'intégrer la question de la durabilité de l'environnement, récompensant essentiellement les communautés forestières pour la préservation et /ou la restauration des forêts. La plupart cependant, ont une faible viabilité financière, puisqu'ils sont encore dépendants dans une large mesure du financement de l'Etat ou des donateurs. Parmi les cinq mécanismes de PSE, le marché du carbone et l'écotourisme communautaire ont probablement le plus grand potentiel pour les petits producteurs et la foresterie communautaire. Tous deux comportent toutefois d'importantes mises en garde. La finance carbone implique des règles et des procédures de surveillance notoirement complexes et sans un soutien important des intermédiaires (les ONG, les services forestiers, ou peut-être même les prestataires de services privés) les communautés forestières ne seront pas en mesure de participer au marché du carbone. L'écotourisme n'implique pas des règles complexes, mais il est, tout d'abord, utile seulement pour les communautés forestières qui sont situés dans des sites qui ont un réel potentiel pour attirer les touristes; d'autre part, il requiert de véritables compétences en gestion d'entreprise et en marketing et une capacité à comprendre le marché international du tourisme qui représente souvent une autre culture et un autre niveau de vie.

Tableau 6 : Practicalité, Applicabilité and durabilité des mécanismes de financement pour les petits producteurs et les communautés forestières

Mecanisme	Practicalité	Applicabilité	Durabilité (financière)	Principales forces	Principales contraintes
Microfinance	Haute - Peut être une source très utile de financement pour l'entreprenariat forestier	Moyen – Haute - Plusieurs IMF ont l'expérience dans l'octroi de crédits aux populations rurales, y compris les prêts à des groupements - Les conditions peuvent ne pas être adaptées à certaines activités forestières	Moyenne - L'accès aux crédits à des taux plus bas que ceux du marché, requis pour certaines activités forestières, probablement dépendant du financement de l'Etat/ donateurs - De l'appui non financier devra être fourni par l'Etat/ les donateurs pour les PP n'ayant aucune compétence en entreprise	- Outil appliqué et testé avec beaucoup de leçons et d'innovations qui peuvent être adaptées à partir du secteur agricole - Un assez bon réseau existe dans beaucoup de pays de la CEDEAO	- Taux d'intérêt élevés, périodes de maturité de prêt courte, besoin de garantie (voir §2.1 pour certaines solutions à ces contraintes) - Mécanisme de financement qui n'intègre pas de durabilité environnementale
Agriculture contractuelle	Haute - En plus de financements, peut aussi apporter le renforcement des compétences techniques	Haute - L'agriculture contractuelle est conçue pour mettre à profit les ressources de PP	Haute - Généralement, les sociétés couvrent toutes les dépenses du dispositif	- Une approche de chaîne de valeur intégrée qui fournit des financements adaptés au problème de gestation longue, et un marché garanti	- Peut nécessiter une surveillance externe pour s'assurer que le système est équitable pour les PP et que des pratiques forestières durables sont adoptées
Investissement Etranger Direct	Basse – Moyenne - Nécessite la mise en place de politiques fermes et des mécanismes de régulation pour garantir quelques bénéfices aux PP et aux CF	Basse – Moyenne - Les PP et les CF ne sont souvent pas vraiment pris en compte dans les stratégies d'IED	Haute - Tant que la société étrangère investit, pas besoin de financement de l'Etat/des donateurs	- Principale source de financement du secteur de la foresterie dans certaines parties du monde	- Pratiques environnementales nuisibles souvent liées aux IED - Les pays à faible couverture forestière seront vraisemblablement laissés de côté

Mecanisme	Practicalité	Applicabilité	Durabilité (financière)	Principales forces	Principales contraintes
Envois de fonds	Moyenne - Les envois de fonds de sources personnelles peuvent être utilisés pour financer la consommation plutôt que l'investissement dans les activités forestières	Moyenne - Pas de données sur l'importance que le phénomène des envois de fonds représente pour les PP et les CF.	Moyenne - Les mouvements d'envois de fonds semblent beaucoup fluctuer	- Le développement de "fonds de diaspora" et d'autres mécanismes peut accroître l'impact des envois de fonds sur le développement	- Mécanisme largement informel pour le moment ; difficile à canaliser spécifiquement vers le secteur forestier
Finance carbone (forestière)	Moyenne - Peut être une importante source de financement pour les CF dont la principale préoccupation est la préservation/restoration de leur forêt	Moyenne - Conditions trop compliquées pour que les PP et CF puissent suivre sans l'appui d'intermédiaire	Moyenne - Une bonne partie du financement du carbone est actuellement dépendant des fonds des donateurs - Intermediaires nécessaires pour appuyer les PP et les CF	- Financement qui récompense les PP et les CF pour la préservation des forêts - Marché en pleine croissance	- Complexité de règles et coût élevés de transaction - Difficile pour les PP et CF de bénéficier sans réforme foncière
Ecotourisme communautaire	Moyenne - Dépend du lieu de la CF: le lieu doit être intéressant et accessible pour les touristes.	Moyenne - Nécessite des compétences en entrepreneuriat	Moyenne - La plupart des expériences communautaires sont dépendants dans une certaine mesure des financements des donateurs, au moins pour le démarrage	- Financement qui récompense les CF pour la préservation des forêts (au moins de la valeur esthétique)	- Nécessite des compétences (compétences en entreprise, compréhension du marché du tourisme etc.) peut être au-delà des capacités des CF

Mecanisme	Practicalité	Applicabilité	Durabilité (financière)	Principales forces	Principales contraintes
Concessions de conservation	Basse - Difficile à initier par les CF elles-mêmes	Moyenne - Si une partie intéressée est disponible, et selon l'organisation locale de de la foresterie, les CF peuvent être de bons participants	Basse - Moyenne - Concessions généralement financées par des donateurs ; des mécanismes, comme des fonds en fidécommis peut rendre le financement plus durable	- Financement qui récompense les CF pour la préservation des forêts	- Mécanisme reposant sur les donateurs
Bio-prospection	Basse - Difficile à initier par les CF elles-mêmes - Le processus est souvent très lent	Basse - En fonction de la propriété intellectuelle, des lois sur les droits d'accès etc., les CF peuvent ne pas être bénéficiaires	Basse - Généralement paiement en une seule fois	- Récompense la propriété intellectuelle des communautés forestières indigènes	- Fondé sur les intérêts de société de recherché; pas une source de revenu sûr
Services hydrauliques	Basse - Difficile à initier par les CF elles-mêmes	Basse - Mécanisme qui nécessite d'être coordonné par des autorités municipales, régionales, voire nationales	Basse - La plupart des paiements des services hydrauliques impliquent des fonds étatiques ou de donateurs	- Financement qui récompense les CF pour la préservation des services hydrologiques des forêts	- Un intermédiaire (autorités municipales, ...) nécessaire pour que les CF puissent bénéficier.

5.2 *Léçons clés pour la création d'un environnement propice*

Les mécanismes de financement du secteur forestier doivent être mis en oeuvre dans un environnement favorable afin de pouvoir bien fonctionner et générer des bénéfices. La documentation sur le financement des forêts met de plus en plus en évidence le fait que des instruments autonomes sont inefficaces et doivent être intégrés dans un cadre général institutionnel et politique (voir par exemple Gondo, 2010 et Savenije et van Dijk, 2008). Afin de bien profiter des diverses opportunités, le défi consiste à élaborer des stratégies nationales de financement des forêts (c.f. encadré 15), de déterminer leurs objectifs, principes et composantes et de déterminer comment elles peuvent le mieux être mises en oeuvre. Savenije et van Dijk (2008) avertissent que l'argent n'est pas toujours le plus gros problème. Les principales contraintes à l'investissement et les paiements adéquates pour la foresterie durable sont les conditions qui prévalent dans le secteur forestier, dans le pays et au niveau international. Investir dans l'environnement favorable peut être plus efficace et plus durable que les mécanismes de financement eux-mêmes.

Encadré 15 : Stratégies nationales de financement des forêts

Une stratégie nationale de financement des forêts (SNFF) est comprise comme la combinaison des mesures et dispositions pour la création d'un cadre institutionnel, politique, juridique, socio-économique et financière (l'environnement propice) convenues par les acteurs au sein et en dehors du secteur forestier. Elle établit les critères et lignes directrices pour l'obtention et l'allocation des ressources financières pour le secteur forestier. Les mécanismes de financement (composé de sources, d'instruments et d'opérateurs) sont identifiés, coordonnés et mis en oeuvre en vue de promouvoir les investissements et les paiements pour les biens et services forestiers. La stratégie englobe les secteurs public et privé et les niveaux infra-national, national et international dans la poursuite des objectifs du programme forestier national et la gestion forestière de manière générale par différents groupes cibles de manière durable.

Des SNFF sont nécessaires notamment pour assurer une gestion durable des forêts ; une stratégie globale est essentielle pour arrêter la déforestation et la dégradation, pour promouvoir la restauration et la replantation et pour étendre les zones de forêt sous gestion durable. Des mécanismes individuels de financement fonctionnent mieux quand ils s'insèrent dans un environnement propice, avec des conditions politiques, institutionnelles et socio-économiques favorables, qui peut être créé par une SNFF.

Source: Dijk and Savenije (2009)

Le tableau 7 montre certaines conditions préalables pour une foresterie viable des petits producteurs et des communautés proposées par Simula (2008). Un problème majeur pour plusieurs mécanismes de financement est le manque de clarté sur la sécurité foncière et les ressources forestières. La plupart des forêts naturelles en Afrique appartiennent à la communauté ou à l'Etat. Cela ne garantit suffisamment que les matières premières ou les services environnementaux qui en découlent continueront d'être accessibles aux utilisateurs, ce qui décourage les investissements individuels et encourage la surexploitation ; cela crée également de la confusion pour le partage de certains bénéfices. Un régime foncier peu clair peut être une contrainte pour la microfinance et l'agriculture contractuelle, et il est une contrainte majeure pour la finance carbone.

En ce qui concerne les mécanismes de financement privé, notamment l'agriculture contractuelle et la microfinance, Simula (2008) note que les mécanismes fondés sur le marché - systèmes de certification tels que le *Forest Stewardship Council* ou *Roundtable on Sustainable Palm Oil*- peuvent favoriser le partage des risques et avantages et faire en sorte que les petits producteurs reçoivent une part équitable du prix du produit final. Certains observateurs (voir Gondo, 2010 et SAMFU, 2010) suggèrent même que la législation dans certains pays peut avoir besoin d'être ajusté afin de s'assurer qu'elle favorise plutôt qu'elle ne refrène les investissements dans le secteur forestier, notamment dans les plantations. Cela peut être une question clé pour l'agriculture contractuelle, qui, comme nous l'avons vu dans l'article 2 a été intégrée dans les stratégies de plusieurs gouvernements et ces gouvernements devront veiller à ce qu'ils soient capables d'attirer des sociétés pour la mise en place réussie de ce dispositif.

Tableau 7 : Conditions préalables pour une foresterie viable de petit producteurs ou de communautés

Conditions légales et politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité foncière à long terme ou droits de l'utilisateur définies et la terre peut être utilisée comme garantie - Le principe de la durabilité environnementale est mis en œuvre (c-à-d interdiction de détruire les forêts, les endroits déforestés doivent être régénérés et aucune coupe prématurée d'arbre à croissance de grande valeur ne doit être permise)
Prerequis pour le renforcement du capital social, de la gouvernance, des compétences techniques et de l'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> - Les petits producteurs ont le droit de mettre en place des organisations, associations, coopératives et autres réseaux de pression pour participer aux prises de décision et utiliser leur pouvoir de négociation avec les partenaires. - L'assistance et la formation technique en foresterie et en autre entreprise de création de revenus sont fournies aux petits producteurs. - L'infrastructure sociale et physique, telle que l'éducation/l'alphabétisation et les routes sont disponibles
Conditions économiques préalables	<ul style="list-style-type: none"> - Les produits forestiers (bois, PFNL, autres) et les services de l'écosystème ont des marchés et les informations sur la demande et les prix sont disponibles. - La valeur des produits et services forestiers est proche des prix compétitifs du marché - Les petits producteurs ont une part équitable du prix du produit fini; c-à-d le partage du bénéfice et du risque dans la chaîne des valeurs. - Le travail des petits producteurs et les autres intrants dans les opérations de sylviculture – contrôle des feux, patrouilles etc. – sont compensés à des taux raisonnables. - Les coûts de transaction sont maintenus à des niveaux compétitifs à travers l'accroissement de la productivité et l'acquisition de la dernière technologie disponible - Les subventions et les crédits sont disponibles pour permettre des investissements attractifs de long terme dans la foresterie, particulièrement pour la reforestation des terres dégradées. - La fiscalité encourage les investissements dans la gestion durable des forêts

Source: (Simula, 2008)

En ce qui concerne la finance carbone, une étude réalisée au Libéria sur ce thème (Lawrence et al, 2009) met en lumière quelques questions pratiques soulevées par le manque de clarté au niveau du régime foncier. Les auteurs posent la question suivante: «Dans un village à l'intérieur d'une concession forestière, qui a droit aux recettes de carbone obtenues? Est-ce l'utilisateur de la terre, le conseil villageois, le forestier, ou le gouvernement du pays? Ces questions doivent être clarifiées, de manière à assurer un partage éthique, équitable et efficace des droits de carbone "(Lawrence et al: 46). Ils observent également que, pour que le marché carbone produise des résultats économiquement « efficaces », les propriétaires doivent agir pour couper la forêt s'ils peuvent avoir plus d'argent d'une activité économique autre que la préservation de carbone, et pour entretenir les forêts ou planter activement de nouvelles forêts si cette activité est plus rentable que toute autre. Un moyen d'y parvenir est d'offrir une compensation directe aux propriétaires fonciers en rapport avec la quantité de forêts sur leurs terres. Bien sûr, pour ce faire, l'agent distributeur - soit le gouvernement ou un partenaire de développement - doit savoir avec qui passer le contrat. La grande incertitude sur la propriété foncière rend difficile la proposition d'incitations directes aux propriétaires fonciers individuels. En fait, les propriétaires des terres sont souvent confrontés à des incitations perverses par rapport au carbone: en voulant maintenir leur droit sur un lopin de terre, ils cherchent à «améliorer» la terre, ce qui signifie souvent la déforestation et la plantation des cultures vivrières ou arboricoles, de sorte qu'aucune d'autre personne ne puisse prétendre à la terre.

La législation sur les droits des communautés récemment adoptée au Libéria (et qui peut être un exemple pour les autres pays de la région), bien que pas spécialement conçu pour le marché du carbone, peut s'avérer utile pour créer un environnement plus favorable. Les auteurs concluent que les petits investissements dans l'adaptation du régime foncier pour traiter des questions du carbone, et des investissements plus importants dans la résolution de l'incertitude du régime foncier, peuvent très bien apporter des dividendes élevés en permettant que les financements REDD puissent atteindre les acteurs locaux.

Pour fonctionner efficacement, les fonds du carbone exigent également des structures de gouvernance et de suivi solides. Les revenus provenant des crédits carbonés sont basés sur la performance; les pays et les communautés participant aux marchés carbonés ont besoin de s'assurer qu'effectivement ils diminuent les taux déboisements et/ou augmentent les taux de régénération. La capacité technique pour évaluer adéquatement projets carbone doit également être mise en place, afin d'éviter des situations comme l'escroquerie alléguée de carbone au Libéria dans laquelle une société privée de financement du carbone a essayé de convaincre le gouvernement de s'engager pour des niveaux irréalistes de réduction des émissions

Noordwijk et al (2008) soulignent que l'expérience de l'Asie montre que, pour contribuer efficacement à la gestion durable des forêts, les mécanismes de PSE, y compris les régimes de carbone, doivent être favorables aux pauvres. Exclure les personnes socialement marginalisées de ces initiatives en compromet l'efficacité et la durabilité. Enfin étant donné que la plupart des projets de séquestration du carbone ont de longues périodes de gestation (souvent plus de 20 ans), tout investissement est susceptible d'être risqué, sauf si soutenue par la stabilité économique et politique à long terme (Gondo, 2010), mais malheureusement

plusieurs pays ouest-africains ont des résultats médiocres par rapport aux indicateurs internationaux de mesure de gouvernance et de stabilité.

5.3 Domaines de recherches ultérieures

La FAO, le *NFP Facility* et le *Growing Forest Partnership* travaillant avec les pays de la CEDEAO ont l'ambition de développer une Initiative collaborative ouest-africaine sur le financement des forêts. Dans ce cadre il est possible d'entreprendre des recherches ou des actions supplémentaires sur certaines questions soulevées dans ce document de base.

Certains domaines qui peuvent être digne d'intérêt sont notamment :

Microfinance	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de cas de produits de credit (y compris les ARECs adaptés aux produits forestiers ayant de longues périodes de gestation - Recherche/enquête sur le terrain pour évaluer la disponibilité des institutions de microfinance dans la région d'adapter des produits au secteur forestier
Agriculture contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Davantages d'informations sur les mécanismes de surveillance devant être mis en place pour protéger les petits producteurs dans l'agriculture contractuelle. Etant donné l'étendue de l'expérience et des cas documentés dans le secteur agricole mais aussi dans le secteur forestier, une revue documentaire devrait probablement suffir. - Certains pays peuvent avoir besoin de mener une enquête sur les moyennes et grandes sociétés forestières installées dans le pays pour déterminer s'il y a un reel potential pour l'agriculture contractuelle.
Envois de fonds	<ul style="list-style-type: none"> - Dans les pays qui ont développé des fonds de transfert d'argent, il y a l'opportunité pour qu'une structure de coordination (le department de la foresterie, les associations d'entreprises forestières, donateur/ONG d'appui, etc.) joue le role principale pour « vendre » le secteur forestier auprès de ces fonds afin de tenter d'accroître les chances de canaliser les envois de fonds vers la foresterie durable.
Finance carbone	<ul style="list-style-type: none"> - La documentation des expériences naissantes en Afrique de l'Ouest afin que les leçons puissent être partagées. Le partage d'expériences avec les pays d'Afrique orientale et australe qui ont davantage développé les marches de finance carbone peut aussi être très utile et les leçons/modèles peuvent être plus faciles à adapter en Afrique de l'Ouest plutôt que les expériences d'Amerique latine ou d'Asie. - World Agroforestry Centre (2009) recommande que les gouvernements africains doivent promouvoir les efforts sous-régionaux de mise en commun des ressources, des connaissances et des competences dans les aspects techniques du développement des projets carbonés.

Ecotourisme

- La recherche sur le terrain pour s'enquérir des expériences du Ghana en écotourisme peut fournir des leçons utiles pour les autres pays de la région.

Bibliographie

- Betsler, L. (2010). A case study on the impacts of the Market Analysis and Development approach in Burkina Faso, Mali and Ghana. Tree Aid, unpublished report.
- Blundell, A. (2008). *Scoping Study on the benefits of incorporating forestry into the Extractive Industries Transparency Initiative with specific reference to Liberia.*
- Boscolo M., , K.van Dijk, H. Savenije (2010). Financing sustainable small-scale forestry: Policy issues and lessons from developing national forest financing strategies in Latin America. *CIFOR Info Brief N° 29, November 2010 .*
- CATIE, UNCCD. (2009): *Incentive and market-based mechanisms to promote sustainable land management: Framework and tool to assess applicability.* Working Paper, November 2009
- Cotula, L. (2010). *Investment contracts and sustainable development: How to make contracts for fairer and more sustainable natural resource investments.* IIED. London.
- Dijk, K., H. Savenije. (2009). *Towards national financing strategies for sustainable forest management in Latin America: Overview of the present situation and the experience in selected countries.* Forestry Policy and Institutions Working Paper 21. FAO, Rome.
- Doe, J. (2004). *Forest Finance. The Forest Revenue System and Government Expenditure on Forestry in Liberia.* FAO Working paper FSFM/WP/13.
- Elson, D. (2010): *Investing in Locally Controlled Forestry: Reviewing the issues from a financial investment perspective. 24 - 25 May 2010, London UK. Background Paper.* The Forest Dialogue
- FAO. (2010). *Global Forest Resources Assessment 2010.* Rome.
- FAO. (2009). *Regional Study: Practical Experiences of Compensation for Water Services provided by Forests in Central America and the Caribbean.* National Forest Programme Facility
- FAO. (2008). Financing Sustainable Forest Management. *Forest Policy Brief .*FAO. (2005). *Microfinance and Forest-based Small-scale Enterprises.* Rome: FAO Forestry Paper, 146.
- FAO, CIFOR. (2002). *Towards Equitable Partnerships between Corporate and Smallholder Partners: Relating partnerships to social,.*
- Global Witness. (2010). *A near-miss? Lessons learnt from the allocation of mining licenses in Gola Forest Reserve in Sierra Leone.*
- Gondo, P. (2010). *Financing Sustainable Forest Management in Africa: an overview of the current situation and experiences.*
- Gondo, P. (2007). *The Role of Micro-financing in Sustainable Forest Management.*

Goodwin H., R. Santilli (2009). *Community-based Tourism: a success?* ICRT Occasional Paper 11. GTZ.

Government of Liberia. (2008). *Diagnostic Trade Integration Study. Liberia: Tapping Nature's Bountry for the Benefit of All.*

Government of Sierra Leone (2009): *Remittances Strategy Framework for Sustainable Development in Sierra Leone*, UNDP

IFAD. (2007). *Travailleurs migrants et envois de fonds: flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition.* Rome.

Kanouté, S. (2010). *Facilitating Financing for Sustainable Forest Management in Small Island Developing States and Low Forest Cover Countries. Etude de cas: le Mali.* Report prepared by INDUFOR for the United Nations Forum on Forests.

Katoomba Group, Forest Trends, Nature Conservation Research Centre. (2010). *The Redd Opportunities Scoping Exercise (Rose): A Tool For Prioritizing Sub-National Redd+ Activities – Case Studies From Ghana, Tanzania, And Uganda.*

Lafourcade A., J. Isern, P. Mwangi, M. Brown. (2005). *Overview of the Outreach and Financial Performance of Microfinance Institutions in Africa.* Microfinance Information eXchange (MIX).

Lawrence, K., E. Nielsen and E. Werker (2009). *Economic Analysis of a Low Carbon Economy for Liberia.*

Mayers, J., C. Knight, R. Martinez, G. Dunning. (2010): *Dialogue on Investing in Locally Controlled Forestry 24-25 May 2010, London, United Kingdom. Co-chairs' Summary Report.* The Forests Dialogue.

Microfinance Information eXchange. (2010). *UEMOA 2009: Benchmarking et analyse du secteur de la microfinance*, MIX report, March 2010

Moran, K. (1998). *Mechanisms for Benefit-sharing: Nigerian case study for the Convention on Biological Diversity.* The Healing Forest Conservancy.

Noordwijk, M. , B. Leimona, M. Hoang, G. Villamor, T. Yatich (2008). Payment for Environmental Services. (E. N. N°49, Ed.) *Financing Sustainable Forest Management* , 95-100.

Osei-Tutu, K. Nketiah, B. Kyereh, M. Owusu-Ansah and J. Faniyan (2010). *Hidden Forestry Revealed: Characteristics, constraints and opportunities for small and medium forest enterprises in Ghana.* Tropenbos/IIED.

Peskett, L. J. (2010). *Carbon Offsets for Forestry and Bioenergy: Researching Opportunities for Poor Rural Communities.* Overseas Development Institute.

Race, D. and H. Desmond (2001). *Forestry Out-grower Schemes: a Global View.* FAO, Working Paper FP/11. Rome

RSPB. (2006). *Sustainable financing for Protected Areas in Sierra Leone, consultation draft*. Royal Society for the Protection of Birds.

SAMFU, FAO. (2010). *An inquiry into small and medium forest enterprises in Liberia*. unpublished draft: Forest Connect/FAO.

Savenije H., K. van Dijk (2008). Financing strategies in National Forest Programmes. *Financing Sustainable Forest Management, ETFRN News Issue N° 49*, September 2008

Shepherd, A. (2007). *Approaches to linking producers to markets: a review of experiences to date*. FAO. Rome.

Simula, A.-L. (2008). Commercially viable forestry partnerships: the view of smallholders and communities. *Financing Sustainable Forest Management, ETFRN News Issue No. 49*, 62-69.

UNDP. (2007). *Diagnostic approfondi du secteur de la microfinance au Bénin*.

USAID, A. (2007). *Local Communities and Natural Products: a manual for organizing natural resource management groups for resource management planning, enterprise development and integration into value chains*.

Verweij, P. (2002). *Innovative financing mechanisms for conservation and sustainable management of tropical forests: issues and perspectives*. Discussion paper, Tropenbos.

World Agroforestry Centre. (2009). Africa's biocarbon experience. *Policy Brief N°6*.

World Bank. (2004). *Report of the Forest Investment Forum, Washington D.C. 22-23 October 2003*. Washington, D.C.

Annexe 1 : Les Fonds de microfinancement du FEM et les microfinancements du NFP Facility aux pays de la CEDEAO

PROJETS FINANCES PAR LE FONDS DE MICROFINANCEMENT DU FEM EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	Fonds de micro-financement du FEM: Nombre de projets financés - Exemples de projets en cours liés à la foresterie
Benin	30 projets depuis 2007 - Projet de promotion des activités apicoles pour la protection de ressources naturelles dans la commune de Sinende (29 000 dollars au bénéfice de l'ONG Garani) - Projet de protection et de restauration des sols dégradés dans la commune de Savalu (25 000 dollars au bénéfice d'ODAS ONG)
Burkina Faso	126 projets depuis 1994 - Projet de lutte contre la dégradation des terres par la promotion de l'agroforesterie (22 000 dollars au bénéfice de l'Union Relwendé des Producteurs des Plants de Sabcé) - Projet d'appui aux activités de gestion durable du karité et du Néré dans la province du Kéné Dougou (43 000 dollars au bénéfice du Groupement des Transformatrices de produits agricoles et non agricoles Wili Kaa Taama de Orodara)
Cap Vert	19 projets depuis 2010 - Projet pour la promotion de l'approche novatrice de gestion des ressources naturelles et la mise en relation entre la valeur économique et la protection environnementale à Porto Novo, (19 000 dollars au profit d'Atelier Mar) - Projet de production de plantes forestières (14 000 dollars à Associação dos Amigos de Ribeirão/Campo de Cão)
Côte d'Ivoire	193 projets depuis 1998 Pas de projet en cours
Gambie	12 projets depuis 2009 - Projet de reboisement communautaire et de gestion environnementale, (30 000 dollars au bénéfice du Programme agricole de la Mission méthodiste) - Projet pour l'accroissement de la participation communautaire dans la gestion des forêts et des aires protégées (10 000 dollars au bénéfice de Green Trust)
Ghana	170 projets depuis 1993 - Projet de développement des entreprises pour l'amélioration des moyens d'existence en appui à la participation communautaire dans la conservation des aires de biodiversité d'importance mondiale autour du parc national de Kyabobo (21 500 dollars au bénéfice de Women And Development Project) - Projet d'intégration des politiques et mesures d'adaptation climatique dans la restauration du bassin versant de Tordzie dans les aires traditionnelles de Adaklu Anyigbe (21 000 dollars au bénéfice d'Actions for the Integral Development of the Deprived Communities)
Guinée	10 projets depuis 2011 - Appui à la protection durable de l'environnement à travers les conventions locales de gestion des ressources naturelles et la réhabilitation de la forêt de Galy - Projet de délimitation et de reboisement des forêts sacrées et lieux de culte des Préfectures de Nzérékoré et de Lola
Guinée-Bissau	24 projets depuis 2010 - Restauration des sols par le reboisement des accacia mangium et eucalyptus à Mbandaka - Appui à la restauration de l'écosystème forestier de Besenge et Bokala par la production et commercialisation des nattes
Liberia	18 projets depuis 2010 - Projet de reboisement de Foya Grass Lanad, (20 000 dollars au bénéfice de Sustainable Agriculture Services Union) - Projet de protection de la biodiversité intégrée à la promotion de moyens d'existence durables autour de l'aire protégée proposée de Wonnegizi, (20 000 dollars au bénéfice de Volunteers To Support International Efforts In Developing Africa)

Mali	313 projets depuis 2000 <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la dégradation des sols à travers une gestion communautaire durable des gomméraires et une promotion de la filière gomme arabique de la forêt naturelle du Kareri, (26 000 dollars américains au bénéfice de l'Organisation pour un développement intégré du Sahel) - Restauration des terres dégradées et valorisation des produits locaux dans la commune rurale de Kita-Ouest (42 000 dollars au bénéfice de l'Association Benso des Femmes de Kita)
Niger	117 projets depuis 2004 <ul style="list-style-type: none"> - Contribution à l'amélioration des pratiques agro forestières et utilisation de semences améliorées dans la communauté de Maigochi Saboua (62 000 dollars au bénéfice de l'Association de Lutte pour l'Autosuffisance et le Développement) - Intensification des pratiques agro forestières pour l'adaptation aux changements climatiques dans quatre villages du terroir de Tamalolo (2 000 dollars au bénéfice d'OSE IL ED)
Nigeria	52 projets depuis 2009 <ul style="list-style-type: none"> - Fournir des méthodes alternatives sûres de propagation de deux plantes sauvages d'importance économique dans la communauté forestière d'Obinze, Owerri North LGA, Etat d' Imo (30 000 dollars au bénéfice de Science and Technology Complex, Abuja) - Projet-pilote communautaire de production de biogaz, Aro, Etat de Lagos (30 500 dollars au bénéfice d'International Renewable Energy Centre Africa)
Sénégal	217 projets depuis 2000 <ul style="list-style-type: none"> - Projet de réhabilitation de la forêt classée de Thilène (25 000 dollars américains au profit du GIE Khanza de Tilene) - Projet de restauration de la forêt classée de Ndiaye (\$25,000 to GIE Borom Daradji de Ndiaye)
Sierra Leone	Pas un pays participant
Togo	12 projets depuis 2010 <ul style="list-style-type: none"> - Appui aux populations des cantons de Kaboli et de Goubi pour la conservation, la restauration et la gestion durables de la forêt naturelle Camel dans la Préfecture de Tchamba (30 000 dollars au bénéfice d'Action pour la Jeunesse d' Afrique) - Reboisement intensif dans les Cantons de Namaré et Naki-Ouest (20 000 dollars américains au bénéfice de Songou-Man)

Microfinancements du NFP en Afrique de l'Ouest depuis 2002

CFA Central forest administration - **DFA** Decentralised forest administration – **OGV** Other government department - **E+R** Education & research – **NGO** NGOs – **CBO** CBOs & Indigenous people – **PSA** Private sector association

Country and institution	Purpose	(US\$)	Status	Type
Benin – partner since 2007				
Direction générale des forêts et des ressources naturelles (DGFRN), Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	Assurer la planification et coordination des activités du Mécanisme, y compris l'organisation de sessions de travail du Comité Directeur National Pluripartite (CDNP), le lancement d'appels à proposition à l'endroit des organisations de la société civile, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du partenariat établi entre la République du Bénin et le Mécanisme.	25.000	operational	CFA
Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation Forestières	Capitalisation et documentation des acquis et innovations de recherche pour la gestion durable des ressources forestières en République du Bénin.	12.000	operational	E+R
Institut Africain d'Application des Méthodes de Développement	Elaboration de textes d'application de la loi 97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin.	15.000	operational	NGO
AFAEPE-ONG (Alphabétisation, Formation des adultes et Education pour la Protection de l'Environnement)	Renforcer les compétences techniques des structures de cogestion, des Elus locaux et des ONGs pour améliorer l'appui-conseil et l'organisation des communautés à la base en matière de gestion participative des forêts et des ressources naturelles.	11.500	operational	NGO
METAMORPHOSE Sarl	Elaboration et la diffusion d'outils de planification et de suivi évaluation des activités de gestion des ressources naturelles à chaque niveau de déconcentration et des services décentralisés.	15.000	operational	NGO
GROUPE AFRITURIBLE INTERNATIONAL (GAI) Sarl	(i) Déterminer l'importance socio-économique des ressources forestières au plan local au Bénin afin de susciter l'intérêt des politiques et stratégies de développement local pour la gestion durables de leurs ressources naturelles ;(ii) Valoriser les informations de l'Inventaire Forestier National (IFN) à tous les niveaux des services décentralisés de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN).	24.950	operational	NGO
Burkina Faso - partner since 2007				
Direction Générale de la Conservation de la Nature	Faciliter le développement et la mise en oeuvre du Programme forestier national au Burkina Faso	30.000	complete	CFA
Association promotion des femmes et enfants de Zimtanga	Renforcer la responsabilisation des populations locales à la gestion durable des forêts de Bayend-Foulgo, dans le département de Zimtanga, Province du Bam, Burkina Faso	8.600	complete	NGO
Association Tomi Tozi	Renforcer la gestion décentralisée des ressources forestières dans la commune rurale de Pabré, Région du Centre, Province du Kadiogo, Burkina Faso.	8.600	complete	NGO
Commune rurale de Séguénéga	Planter et valoriser le Jardin communal polyvalent de Séguénéga	8.500	operational	CBO
Comité de gestion de la forêt communale de Balavé	Une contribution à l'aménagement et à la gestion participative de la Forêt Communale de Balavé, Province des Banwa, Burkina Faso	8.500	operational	CBO
Groupement SEBALAYE des chasseurs de Yé	La sensibilisation et la formation à la gestion décentralisée des ressources forestières et la création des espaces de conservation dans la Commune rurale de Yé, Province de Nayala,	8.000	complete	CBO

Country and institution	Purpose	(US\$)	Status	Type
	Burkina Faso			
Association Tii Paalga	Promouvoir la conservation des Eaux et des Sols et la restauration de terres dégradées dans le village de Liki, Commune rurale d'Aribinda, Province de Soum, Région du Sahel, Burkina Faso.	8.000	complete	NGO
Conseil Municipal de la Commune Rurale de Tiébélé	La mise en place de cinq « conventions locales » pour une gestion concertée des ressources naturelles dans cinq villages de la Commune rurale de Tiébélé	8.500	complete	CBO
Centre d'expertise pour le développement durable en Afrique	Renforcer la gestion décentralisée des ressources forestières dans la commune rurale de Tiéfora, Région des Cascades, Province de Camoé	9.900	complete	NGO
Association génération convaincue pour le développement	Promouvoir la gestion décentralisée des ressources forestières dans la commune rurale de Pissila, Région Centrale, Province de Sanmatenga, Burkina Faso.	8.400	complete	NGO
Cape Verde - partner since 2009				
Direcção-Geral da Agricultura, Silvicultura e Pecuária	Coordonner et superviser des activités financées par le Mécanisme au Cap Vert dans le cadre du PAFN et appuyer la gestion durable et participative des espaces forestiers.	25.000	operational	CFA
Côte d'Ivoire - partner since 2009				
Direction Générale des Eaux et Forêts	Le suivi, la coordination et supervision des activités financées par le Mécanisme en Côte d'Ivoire	36.500	operational	CFA
Gambia - partner since 2009				
Department of Forestry	Managing and coordinating the NFP Facility funded national forest programme activities in The Gambia	18.620	operational	CFA
St. Joseph Family Farms Centre	Support rehabilitating of degraded forest land through good governance, capacity building of communities and forest users, information sharing, education and awareness raising in order to improve the living standards of people in the rural communities of Foni Berefet and Kombo East Districts of Western Region.	25.000	operational	NGO
National Consultancy on Rural Extension Services and Training	Support the improvement of communities' livelihood through sustainable income generation based on forest product utilization using the Market Analysis and Development approach	35.000	operational	NGO
Ghana - partner since 2005				
Forestry Commission	Strengthening the local, regional, and national discourse about forests and forestry	30.800	complete	CFA
Tropenbos Ghana Programme	Strengthening the discourse about forests and forestry in the Eastern, Greater Accra, and Volta Regions of Ghana	21.000	complete	NGO
Faculty of Renewable Natural Resources, Kwame Nkrumah University of Science and Technology	Strengthening the discourse about forests and forestry in the Western and Central Regions of Ghana	14.800	complete	E+R
The Bureau of Integrated Rural Development	Strengthening the discourse about forests and forestry in the Ashanti and Brong Ahafo Regions of Ghana	15.500	complete	NGO
Juxtapose Integrated Development Association	Strengthening the discourse about forests and forestry in the Northern, Upper East, and Upper West Regions of Ghana	21.000	complete	NGO
Guinea - partner since 2007				

Country and institution	Purpose	(US\$)	Status	Type
Direction nationale des eaux et forêts	Assurer la relecture de la politique forestière nationale, développer le site Web de la DNEF, pourvoir la formation des cadres forestiers aux outils informatiques pertinents et coordonner et suivre la mise en œuvre du partenariat établi entre la Guinée et le Mécanisme.	24.700	operational	CFA
Institut National pour l'Appui au Développement Rural	Conduire une étude et une analyse sur la base documentaire et d'enquête de terrain des produits forestiers non ligneux en vue de promouvoir cette filière	13.500	operational	NGO
STRATHEG	Dynamiser le Programme Forestier National à travers le développement de l'esprit de partenariat et la sensibilisation des populations et acteurs forestiers sur des thèmes à intérêt forestier	11.300	operational	NGO
Bureau de Stratégies et de Développement- Consultants Associés	Faire l'état des lieux des groupements forestiers existants en Guinée et formuler des propositions de renforcement de leurs capacités techniques et financières et une stratégie de promotion de la foresterie communautaire et privée dans le pays	13.000	operational	NGO
Guinea-Bissau - partner since 2009. No small grants allocated				
Liberia – partner since 2009				
Forestry Development Authority	Support the establishment of the National Forest Forum (NFF) and coordination of the partnership between Liberia and the Facility.	25.000	operational	CFA
The Initiative for Peace and Development	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Grand Gedeh County.	11.000	operational	NGO
The Forest Conservation Committee	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Sinoe County.	11.000	operational	NGO
Piso Conservation Forum	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Grand Cape Mount County.	11.000	operational	NGO
The Society of Liberia Foresters	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Montserrado County.	11.000	operational	NGO
The Creative Children in Arts- Clean up Liberia	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Gbarpolu County.	11.000	operational	NGO
The Friends of Franbarnie International	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Grand Kru County.	11.000	operational	NGO
The College of Agriculture & Forestry Student Association	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Bong County.	11.000	operational	NGO
The South-Eastern Development Initiative	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Maryland County.	11.000	operational	NGO
The Skills and Agricultural Development Services	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Lofa County.	13.900	operational	NGO
The Environment Foundation	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Nimba County.	11.000	operational	NGO
The Farmers Associated to onserve the Environment	Support of the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the Bomi County.	11.000	operational	NGO

Country and institution	Purpose	(US\$)	Status	Type
Forest Cry Liberia	Support the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) of the River Gee County.	11.000	operational	NGO
The Conservation Partners for Appropriate technology	Prepare and establish the County Forest Forum of the Margibi County	11.000	operational	NGO
Forestry Development Authority	Support the establishment of the secretariat of the National Forest Forum (NFF) of Liberia.	25.000	operational	CFA
The Chainsaw Timber Dealers Union	Support the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) in Grand Bassa County.	11.000	operational	NGO
The Foundation Community Initiatives	Support the preparation and establishment of the County Forest Forum (CFF) in River Cess County.	11.000	preliminary	NGO
Forest Cry Liberia	To enhance forest stakeholder knowledge on commercially viable Non-Timber Forest Products (NTFP) taking into account existing FAO and IUCN initiatives.	92.100	operational	NGO
Mali – partner since 2003				
Direction Nationale de la Conservation de la Nature	Discuter les responsabilités des acteurs du secteur forestier dans le cadre de la décentralisation	18.142	complete	CFA
Direction Nationale de la Conservation de la Nature	Faciliter le développement et la mise en oeuvre du programme forestier national au Mali	26.000	complete	CFA
Centre national d'appui et de formation pour le développement des ressources humaines	Elaboration et validation d'un guide explicatif des textes législatifs, réglementaires et normatifs en matière de gestion des ressources forestières, fauniques et halieutiques	5.800	complete	NGO
Association pour la promotion de la santé et la nutrition scolaire au Mali	Elaborer le répertoire des projets et programmes intervenant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles au Mali	5.700	complete	NGO
Sahel Eco Bureau National	Soutenir un programme de promotion d'entreprises communautaires de produits forestiers non ligneux au Mali	17.700	complete	NGO
Association Sahel Défis	Réaliser une étude visant à élaborer une proposition concernant la création et/ou la redynamisation des cadres de concertation entre partenaires autour de la gestion des ressources naturelles au Mali	4.200	complete	NGO
Action pour la Promotion Coopérative et Associative au Mali	Concevoir e mettre en oeuvre d'un système de suivi et évaluation en matière de gestion durable des ressources forestières et fauniques	15.000	complete	NGO
Association pour le Développement des Collectivités locales	Renforcer les compétences des acteurs locaux à la gestion des ressources naturelles dans les cercles de Kati, Kangaba et Dioila	20.750	complete	NGO
Association de Soutien aux Initiatives Communautaires	Mener à travers la radio une campagne d'information et de sensibilisation des acteurs de la gestion des ressources naturelles en trois langues nationales (Bambara, Peulh et Sonraï) centrée sur la problématique des feux de brousse et la problématique des défrichements.	12.000	complete	NGO
Niger – partner since 2003				
Direction de l'environnement	Faciliter le développement du programme forestier national du Niger	49.000	complete	CFA
Cabinet Maïna	Mener une étude économique et financière du secteur forestier	19.200	complete	NGO
Organisation de Soutien à l'Emergence d'Initiatives Locales en matière d'Environnement et de Développement Durable	Elaborer des documents de référence sur les forêts et les perspectives de développement dans les régions de Maradi et Tahoua	13.850	complete	NGO
Organisation de Soutien à l'Emergence d'Initiatives Locales en	Elaborer des documents de référence sur les forêts et les perspectives de développement	15.200	complete	NGO

Country and institution	Purpose	(US\$)	Status	Type
matière d'Environnement et de Développement Durable	dans les régions de Diffa, Zinder et Agadez			
Institut National de Recherche Agronomique du Niger	Elaborer des documents de référence sur les forêts et les perspectives de développement dans les régions de Dosso, Tillabéri et Niamey	12.500	complete	E+R
Institut National de Recherche Agronomique du Niger	Mener une analyse des problèmes techniques rencontrés actuellement par le secteur forestier	4.600	complete	E+R
Initiative pour le renforcement des Capacités	Analyser le cadre juridique et institutionnel du secteur forestier nigérien en vue de formuler des propositions d'amélioration	5.700	complete	NGO
Organisation de Soutien à l'Emergence d'Initiatives Locales en matière d'Environnement et de Développement Durable	Elaborer un document de projet de promotion des espèces forestières alimentaires	14.300	operational	NGO
Association Nigérienne de l'Irrigation et du Drainage	Elaborer un guide de gestion décentralisé des ressources forestières et fauniques	30.600	operational	NGO
Direction générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts	Finaliser l'élaboration du Programme Forestier National (PFN) du Niger et en faciliter la mise en œuvre.	24.500	operational	CFA
Nigeria - partner since 2002				
Federal Department of Forestry, Federal Ministry of Environment	Supporting meetings on National Forest Policy	99.302	complete	CFA
Federal Department of Forestry, Federal Ministry of Environment	Implementing the National Forestry Development Committee's Forestry Strategic Plan	46.063	complete	CFA
Federal Department of Forestry, Federal Ministry of Environment	Coordinating and following-up on the activities carried out by non-state stakeholders	30.000	complete	CFA
Nigerian Conservation Foundation	Providing baseline information of CBFM experiences in the Guinea Savannah ecological zone of Nigeria	18.000	complete	NGO
Centre for Population and Environmental Development	Providing baseline information of Community-based Forest Management experiences in the lowland rain forest ecological zone of Nigeria	18.000	complete	NGO
University of Ibadan	Provide baseline information through the review of CBFM experiences in the savannah ecological zone of Nigeria, covering the states of Benue, Ebonyi, Enugu, Kogi, Osun and Oyo, with Oyo state as the selected study area.	18.000	complete	E+R
University of Calabar Consultancy Services	Providing baseline information of Community-based Forest Management experiences in the mangrove/fresh water swamps ecological zone of Nigeria	18.000	complete	E+R
The Nigerian Environmental Study/Action Team	Providing baseline information of CBFM experiences in the Sahel/Sudan ecological zone of Nigeria	18.000	complete	NGO
Federal Department of Forestry, Federal Ministry of Environment	Support monitoring and coordinating the Facility-funded activities in Nigeria during the second Facility Partnership Agreement.	25.000	operational	CFA
Agro-Accord Development Society	Support of the testing, dissemination and capacity building related to the newly developed national guidelines on CBFM	17.500	operational	CBO
O DEE EN Consultancy Services	Support the production of the National Guidelines on Community Based Forest Management (CBFM)	18.000	operational	NGO

Country and institution	Purpose	(US\$)	Status	Type
Forestry Association of Nigeria	Support the establishment of an effective Web-Based National Forestry Information System (NFIS)	25.000	operational	NGO
Senegal – partner since 2003				
Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols	Faciliter le développement et la mise en oeuvre du PNF	75.500	complete	CFA
Association pour la promotion de la Décentralisation et de la bonne Gouvernance Locale en Afrique	Améliorer les capacités de planification et de coordination des actions de préservation de l'environnement au Sénégal	11.500	complete	NGO
Sahel 3000	Assurer le développement des connaissances sur les textes légaux relatifs à la gestion des ressources naturelles au Sénégal	11.400	complete	NGO
Union Nationale des Coopératives des Exploitants Forestiers du Sénégal	Appuyer les efforts de transformation et de valorisation des produits forestiers au Sénégal	14.200	complete	PSA
Association La Lumière	Améliorer les capacités de planification et de coordination des actions de préservation de l'environnement au Sénégal	19.870	complete	NGO
Association pour la promotion de la Décentralisation et de la bonne Gouvernance Locale en Afrique	Identifier et capitaliser les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources naturelles	10.300	complete	NGO
Association sénégalaise des ingénieurs forestiers	Promouvoir une communication en faveur d'une meilleure protection des écosystèmes dans Saint-Louis, Kaolack et Dakar	13.400	complete	PSA
GIE Darou Salam Madiyana	Formations sur la valorisation les produits forestiers non ligneux	17.150	complete	NGO
ONG Action Humaine pour le Développement intégré au Sénégal	Etablir un état des lieux de l'implication du secteur privé dans la gestion des ressources naturelles	14.100	complete	NGO
Sahel 3000	Vulgariser les thèmes prioritaires de la politique forestière nationale	16.300	complete	NGO
Centre de Ressources pour l'Emergence Sociale Participative	Revoir et capitaliser les expériences en matière d'élaboration et de mise en oeuvre des Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols - phase préliminaire sur cinq communes rurales	13.600	complete	NGO
Association La Lumière	Elaborer un guide explicatif et illustratif des principaux textes législatifs et réglementaires sur la gestion des ressources naturelles au Sénégal	20.000	complete	NGO
Better Life Environment Association	Développer de nouveaux mécanismes d'appui conseil au bénéfice des collectivités locales et stimuler leur appropriation des textes de loi de la décentralisation sur la gestion des ressources naturelles et le code forestier, débouchant sur des propositions cohérentes et concrètes susceptibles d'amener les collectivités locales à une prise en charge effective des compétences qui leur ont été transférées en matière de Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement	11.200	complete	NGO
EGA/Entente des Groupements Associés	Entreprendre une étude visant à analyser les perceptions des acteurs locaux sur les récents programmes de reboisement de la Grande Muraille Verte en vue d'en améliorer les stratégies d'intervention	13.000	complete	NGO
Green Senegal	Entreprendre une étude visant à mettre au point une approche méthodologique pour aborder les études des filières des produits forestiers, afin de contribuer à améliorer la sensibilité de l'Etat et des collectivités locales de la place réelle des forêts dans l'économie	17.600	complete	NGO

Country and institution	Purpose	(US\$)	Status	Type
	nationale pour que le secteur forestier ne soit plus marginalisé dans les allocations budgétaires			
Association d'appui aux initiatives de développement (AIDE 18 SAFAR)	Entreprendre le renforcement de la protection des formations naturelles contre les différents facteurs de dégradation	17.600	complete	NGO
Association La Lumière	Faciliter l'accès au crédit au bénéfice des petites et moyennes entreprises, d'organisations paysannes, de groupements de producteurs forestiers	16.000	complete	NGO
Pentium Saloum Association d'appui aux activités culturelles, sociales et économiques	Entreprendre une étude visant à contribuer à l'harmonisation des perceptions des parties prenantes sur la nouvelle approche de la lutte contre les feux de forêts	12.000	complete	NGO
Association PromoDev - DSM	Mener une étude sur les biocarburants d'origine forestière	12.000	complete	NGO
Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols	Pour soutenir le suivi, la coordination et l'évaluation de l'effet des activités financées par le Mécanisme au Sénégal.	25.000	operational	CFA
Sierra Leone – partner since 2007				
Forestry Division, Ministry of Agriculture, Forestry and Food Security	Support the National Forest Programme process in Sierra Leone, covering the overall coordination and monitoring of the Facility Partnership, and direct implementation of public awareness and sensitization activities on relevant forestry issues.	16.000	operational	CFA
Dynamic Sustainable Environment of Sierra Leone	To support public sensitization, awareness creation and training for communities in wildfire	15.500	operational	NGO
Rural Agricultural Development Project	To support a public awareness campaign on the dangers of deforestation and the repercussions to their livelihoods.	10.500	operational	NGO
Praise Foundation	To support awareness raising on the importance of biodiversity conservation, and sustainable resource management	11.500	operational	NGO
Conservation Society of Sierra Leone	To support of Wild Bushfire Prevention and Control in selected bushfire prone areas.	18.000	operational	NGO
Togo – partner since 2009				
Direction des Eaux et Forêts, Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Coordonner et la superviser des activités financées par le Mécanisme au Togo et l'appui à la gestion durable et participative des forêts et aux interventions modèle d'appui au reboisement dans des sites pilotes	32.300	operational	CFA

Annexe 2: Termes de reference de l'étude

Food and Agriculture organization of the United Nations

Terms of Reference for Consultant/PSA

Job Title	National Consultant		
Division/Department	National Forest Programme Facility, FOED		
Programme/Project Number			
Location	Country of residence of the Consultant		
Expected Start Date of Assignment	01 December 2010	Duration:	WAE (When Actually Employed): 30 days .
Reports to	Name: Jerker Thunberg, through Sophie Grouwels	Title: Manager, NFP Facility	

Under the overall supervision of the Manager of the NFP Facility and under the direct supervision of Mrs. Sophie Grouwels, FAO Forestry Officer, the consultant will undertake following tasks:

- Preparation of a background document on the existing and potential forest financing mechanisms in West Africa for small holders and community forestry in West Africa (ECOWAS sub-region). Outline of the document:
 - i) Executive summary,
 - ii) Available existing formal (banks, micro-credit institutions, etc.) financing mechanisms in West Africa for small holders and communities with forestry, agro forestry and other activities related to the natural resources (fisheries, agriculture, etc), which could be use as inspiration for the forestry if they would be adapted,
 - iii) Available existing not-formal (remittances, loans from family members, etc.) financing mechanisms in West Africa for small holders and communities with forestry, agro forestry and other activities related to the natural resources (fisheries, agriculture, etc),
 - iv) Recommendations for the continued analysis of cases to be studied, issues to focus on, etc. (theses recommendations will be discussed in the workshop and will be input for the implementation of the initiative)
- Identify and provide contacts of good cases (2) of forest financing mechanisms in West-Africa that could be presented in the Planning Workshop.
- Presentation of the document in the "Planning workshop on Developing Sustainable Forest Financing Mechanisms for Small Holders and Community Forestry in ECOWAS region to be held on 22 – 23 March, 2011.

Expected Outputs:

- Final version ready to distribute of the background document "Existing and potential forest financing mechanisms in West Africa for small holders and community forestry in West Africa (ECOWAS sub-region).
- 2 innovative cases of forest finance for smallholders/community forestry identified for presentation in Planning Workshop
- Presentation of the main findings of the background document during the workshop to be held on 22 – 23 March, 2011.

Required Completion Date:

28th February, 2011

28th February, 2011

22 – 23 March, 2011

Required Competencies

Academic Qualifications

- University degree in finance, economic, forestry, forest economics or other relevant university degree
- Good knowledge of the West African region
- Oral and written fluency of English and French
- Good presentation skills

Technical Competencies and Experience Requirements

- Professional experience in financing in Africa. Some knowledge of forestry sector is desirable.